

DOSSIER : DIX ANS À CHÂTEAU-ROUGE

Pages 11 à 15



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 113 - JANVIER 2005 - 2,20 EUROS

Des locataires font échec à la "vente à la découpe" (Page 3)

Il se passe toujours quelque chose à la Halle Saint-Pierre



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Un styliste peu ordinaire
rue Ramey

(Page 4)

Le 18e juge le PLU

(Page 5)

Jardins d'Éole : les
questions des habitants

(Page 7)

Une nouvelle librairie
rue Riquet

(Page 7)

L'école Houdon a gagné :
Fariza reste en France

(Page 8)

Sortir de l'impasse la pla-
ce et l'avenue de Clichy

(Page 9)

Louxor : rénovation à
l'horizon 2008

(Page 10)

La tour de la Porte Mont-
martre sera démolie

(Page 16)

Les Éditions du Sextant tiennent le cap

(Page 20)

Histoire : On faisait le trottoir le long du Mur

(Page 18)

Le bulletin d'abonnement est en page 17.

BnF
PHS



Mauvais pli à la Poste

«Je suis tout à fait d'accord avec le lecteur dont vous avez publié la lettre dans votre n° 111, qui critiquait le recul du service rendu par la Poste. Étant gardienne d'immeuble, j'en subis les conséquences : premier passage pour les recommandés, 9 h 30 ; deuxième passage, pour le courrier (tourné unique) entre 10 h et 12 h 30 selon les aléas de la circulation. Je ne vous parle pas du samedi où il arrive que le code soit fermé, donc attente – pour rien, pas de courrier.

J'ai connu le temps du premier courrier à 7 h 45, je courais dans les étages pour que les copropriétaires l'aient avant de partir au travail. C'était le bon temps, aurait dit ma grand-mère.»

Mme Douvillier

Du retard dans les abonnements

«Bravo pour votre journal ! Indispensable quand on habite et qu'on aime le 18e. Seulement un reproche : une fois encore, j'ai reçu le 18e du mois avec du retard... cette fois-ci, le 7 décembre. Alors merci de veiller à son achèvement rapide.»

Didier Régoli

Réponse de la rédaction : Vous n'êtes pas le seul à nous avoir contacté au sujet de ces retards. Ils sont de la responsabilité de La Poste. Nous avons déposé les abonnements le jeudi 2 décembre dans l'après-midi ; mais de nombreux abonnés n'ont reçu leur numéro que le 7 décembre, voire plus tard encore.

Le mois précédent déjà, certains abonnés avaient reçu leur journal le lendemain du jour où nous l'avions posté, mais d'autres ne l'ont eu qu'avec une semaine de retard, quelques-uns ne l'ont pas reçu du tout !

Ces retards sont la conséquence des réorganisations récentes dans les centres de tri (tout le courrier qui était trié auparavant au centre de tri de La Chapelle passe maintenant par le centre de tri de Gonesse, ultra-mécanisé mais qui semble connaître des ratés) et dans le centre de distribution du 18e (où a été instituée la "tourné unique" des facteurs, contre l'avis de ceux-ci). L'objectif de ces changements était de diminuer les effectifs. Dans notre numéro d'octobre, nous écrivions qu'ils seraient au détriment du service aux usagers....

Nous avons pris contact avec La Poste afin de remédier à ces dysfonctionnements. Nous conseillons à nos abonnés victimes des retards d'écrire de leur côté. Adresse de la direction de La Poste Paris-Nord : 112 avenue de Wagram,



75838 Paris Cedex 17. Adresse du directeur du centre de distribution de la Poste du 18e : 19 rue Duc, 75018 Paris.

Livraisons rue Myrha

«Le 72 rue Myrha est à l'angle de la rue des Poissonniers et je suis sûre qu'en cas d'incendie, les pompiers ne pourraient pas accéder rapidement au lieu du sinistre à cause des livraisons à toute heure du jour. Un jour où je devais prendre ma voiture, j'ai mis vingt minutes pour aller du 72 rue Myrha au parking rue d'Oran où est situé Drouot-nord.

Un lieutenant de police du commissariat rue Doudeauville me dit que la mairie envisagerait de décentraliser les commerces exotiques en Seine-Saint-Denis. Mais quand ?»

Michèle de Bermond

Note de la rédaction : voir notre dossier pages 11 à 15.

Pas de Samu social pour Barbès

«Si vous habitez à Barbès, vous avez dû remarquer cet homme africain qui tous les soirs installe son sac de couchage devant Tati, en face du métro Barbès, indifférent aux passants, lisant parfois assis sur son sac. Vu le grand froid de ces derniers jours, j'ai voulu appeler le Samu social après l'avoir vu recroquevillé.

Au bout d'une heure de tentatives, un homme décroche et je l'informe de ce sans abri. Quand je lui indique le lieu, il déclare : «Le Samu social n'intervient pas à Barbès.» Interloquée, je lui en demande la raison. «Il y a trop de vandalisme là-bas, trop de violence.»

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Gertrudis Cavallès, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Isabelle Comps, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrand Lofori, Maeghan Major, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Flora Morisson, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Elise Rathat, Sabadel, Michèle Stein, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétariat de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

J'insiste et tente de le convaincre. Puis devant son entêtement, je m'emporte : «Vous êtes plein de préjugés. J'habite ici depuis vingt ans, je connais ce quartier. Est-ce que le Samu social n'intervient que pour les sans-abri des beaux quartiers ?...»

Puis je menace : «Je vais en parler à la presse, à la mairie de Paris...» Il répond : «Eh bien allez-y. Vous n'avez qu'à venir travailler avec nous !» Il me parle de la gare du Nord où des agents du Samu social auraient été agressés... Inutile de dire que je suis scandalisée.»

Anne Kraft

L'Abreuvoir

«Je voudrais vous signaler, à vous qui publiez des articles intéressants sur l'histoire de Montmartre, que les guides qui conduisent les touristes jusqu'à la statue de Dalida, au bout de la rue de l'Abreuvoir, continuent imperturbablement de situer l'abreuvoir d'autrefois dans le renforcement en bas de la rue, en face de la crèche. Il y a quelque temps, vous aviez publié une excellente reproduction d'une carte postale qui situait bien l'abreuvoir au bas de la place Constantin-Pecqueur.

Je pense qu'un panneau, à l'image de ce qui a été fait pour le château des Brouillards ou la maison rose, pourrait être installé sur la place Dalida, au-dessus du creux qu'on présente abusivement comme l'emplacement de l'ancien abreuvoir, afin d'indiquer que celui-ci se situait un peu plus bas.»

Louis Baillot

Poussettes

«Il y a des mères et des nourrices qui brandissent leurs poussettes comme des armes à l'égard des passagers des transports urbains. La décision d'accueillir ces équipages à bord des bus était juste, mais il s'avère urgent d'éduquer certains "pilotes" un peu dangereux. Qui n'a pas été témoin ou victime d'incidents où la voiture d'enfants bouscule d'autorité les passagers debout, où les roues rognent les orfèges ? Un sourire de la maman ou de la nounou, ou un mot d'excuse, serait bienvenu. Sans compter les poussettes maintenues à l'entrée du bus, bloquant tout passage...»

G. J.

Conseil de quartier et toxicomanie

Mme Lemoine-Couñil, militante associative dans le quartier de La Chapelle, nous a adressé un long courrier concernant les problèmes de toxicomanie, dont nous extrayons les passages suivants :

«La police travaille : depuis le début de l'année et pour le seul quartier de La Chapelle, 681 interpellations pour délits liés à la drogue, dont les trois quarts environ pour trafic, et 360 présentations à l'autorité judiciaire, chiffres émanant de la préfecture de police.

Les équipes de la Coordination toxicomanies 18 interviennent sur les quartiers. (...) François Nicolas, de l'ex-Collectif anti-crack de Stalingrad, monte au créneau pour dénoncer les dangers d'une probable mise en place de salles de shoot, sous contrôle médical, dans la capitale...

Deux squats occupés par des toxicomanes ont été, à quelques semaines d'intervalles, évacués puis démolis, l'un à Saint-Denis, l'autre près de la Porte de la Chapelle, avec pour conséquence

«Caca boudin»

Boulevard de Clichy, un sex-shop comme il y en a tant, et sa vitrine remplie de gadgets olé-olé. Arrive une troupe de touristes polonais, une petite douzaine de couples, la soixantaine bien sonnée, l'air sage et comme il faut. Ils s'arrêtent, s'agglutinent, occupent tout le trottoir, montrent du doigt en gloussant, se poussent pour mieux voir et glousser de plus belle. Une bande de gosses, s'étouffant de rire devant «caca boudin» !

Marie-Pierre Larrivé

le retour visible sur le terrain de petits groupes en errance de consommateurs, surtout de crack, et leurs fournisseurs, et l'inquiétude croissante des riverains...

[Sur tous ces événements], bien sûr il y a eu des réunions au sommet, mais sans nous les habitants. Bien sûr, le dernier conseil d'arrondissement en a parlé mais les habitants n'y ont pas la parole. (...) Reste donc les seuls conseils de quartier pour se faire entendre sur ces sujets plus que jamais d'actualité. Rappelons-le : «ils sont l'expression de la démocratie participative et ont été mis en place pour évoquer et intervenir sur tout ce qui concerne la vie des quartiers.»

Pourquoi alors des demandes renouvelées d'informations et de discussions à ce sujet n'aboutissent-elles pas au conseil de quartier de la Chapelle-sud, pourtant l'un des plus concernés ?»

Françoise Lemoine-Couñil

Note de la rédaction : La mise en place de «salles de shoot» ne peut pas être qualifiée de «probable». Il y a un débat sur cette question, il y a des gens qui sont pour, comme les élus Verts de Paris qui ont présenté au vote un vœu allant dans ce sens ; d'autres sont contre (comme François Nicolas). Mais, qu'on soit pour ou contre, l'éventuelle ouverture de tels lieux dépend d'une décision du gouvernement, ou d'une loi, et ne semble pas du tout à l'ordre du jour.

Mosaïque

«Je vous remercie d'avoir cité dans votre n° de novembre l'exposition que j'organisais dans mon atelier. Malheureusement, il va vous falloir effectuer une petite rectification : je ne suis pas, hélas, l'auteuse de cette sympathique mosaïque que vous m'attribuez [note de la rédaction : et qui figurait sur le carton d'invitation à cette exposition]. Je n'en suis que l'heureuse propriétaire car elle est un fragment de la mosaïque qui orne la façade de mon atelier, rue Ramey.»

Agathe

Squat

«Votre article sur l'évacuation du squat proche du boulevard Ney est d'une grande clarté et va à l'essentiel, dans un domaine où il n'est jamais facile de décrypter l'intrication du médical et des conditions sociales. Une seule petite coquille : vous parlez de 8 000 immeubles que nous aurions recensés, c'est en réalité 800 (20 % du parc public et privé des quartiers que nous couvrons !).»

Pierre Leyrit

(de «Coordination toxicomanies 18»)

Spéculation immobilière (suite) : à l'îlot Custine, on va faire la fête

Massacre à la tronçonneuse évité rue Custine : les spéculateurs qui voulaient acheter un ensemble d'immeubles et expulser les locataires, sont renvoyés chez eux.

Ils étaient promis à la "vente à la découpe", selon l'expression consacrée par les fonds d'investissement qui rachètent les immeubles parisiens pour les revendre dans la foulée, appartement par appartement, et avec un maximum de plus-value. Les locataires ne savaient pas qui avait bien pu racheter les immeubles 2-4-6 rue Custine, 83-83 bis-87-89 rue Doudeauville, 37-39-39 bis et 41 boulevard Barbès, qui forment "l'îlot Custine". Ils n'avaient vu qu'un "commercialisateur" venu leur proposer une misère pour partir, et une alternative, une seule : acheter leur logement, ou quitter les lieux à la fin de leur bail.

Personne n'a accepté d'argent, mais retraités, enseignants, intermittents du spectacle, personne ne pouvait acheter son appartement. Alors ils se sont constitués en comité de locataires, affiliés à la Confédération nationale du logement (CNL), et ils ont remué ciel et terre.

Ce n'est pas le ciel qui les a entendus mais c'est tout comme. La mairie de Paris a demandé à la Caisse des dépôts et consignations de racheter



ter les trois cents logements de l'îlot Custine. L'acte d'achat a été signé le 23 décembre 2004.

Hélène Gasquet, active militante du comité des locataires, a comme ses voisins le sourire :

«On a appris la nouvelle le jour où le maire de Paris, Bertrand Delanoë, est venu présenter son compte rendu de mandat aux habitants du 18e. On y était allés en masse pour se faire entendre. Et c'est le maire en personne qui nous a annoncé que l'îlot allait être racheté par la Caisse des dépôts. Notre bailleur est désormais la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP). Les loyers sont ceux du

logement social. Et pour les nouveaux arrivants, ils seront définis en fonction du revenu. On est hyper-contentes et on se prépare à faire une énorme fête.»

La fête aura lieu dans les locaux de l'école de jazz CIM, à l'angle

Un exemple de "vente à la découpe" : Westbrook partners

Christian Oudin, président de l'Association des locataires du square du Roule et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, raconte ainsi (dans *Logement et famille*, revue de la CNL) : «En 2003, la société GECINA, la plus grande société foncière cotée en Bourse, a vendu une centaine d'immeubles, dont les nôtres, à Westbrook partners, un fond spéculatif américain, en vue d'une opération de "vente à la découpe". Nos immeubles ont été cédés autour de 3 200 € le m² et les nouveaux propriétaires veulent nous obliger aujourd'hui, soit à acheter nos logements au prix de 6 400 à 7 000 € le m² (ce qui fait une hausse de plus de 100 %), soit à partir.»

Simple comme le profit.

Doudeauville-Barbès. Ces locaux étaient également promis à la "vente à la découpe". Mais tout est bien qui finit bien : la musique aussi restera dans ses meubles.

Edith Canestrier

Quand la Ville "préempte"

La Ville a le droit, dans certaines conditions et notamment pour empêcher la spéculation immobilière, de préempter (c'est-à-dire de se porter acquéreur prioritaire) des appartements ou des immeubles vendus par les marchands de biens ou les fonds d'investissement. Mais, selon Michel Neyreneuf, maire-adjoint du 18e chargé du logement, la Ville ne préempte que si elle a un projet d'utilité publique : faire du logement social, ou un équipement (crèche, école, square etc.).

«Dans le cas de l'îlot Custine, précise-t-il, il ne s'agissait pas seulement d'empêcher la spéculation mais justement de faire du logement social. Mais quand il s'agit d'un gros ensemble comme celui-là, il n'est pas évident que le budget de la ville permette de préempter. Nous avons alors demandé à la Caisse des dépôts de racheter. Il se trouve que le propriétaire avait besoin, pour raisons financières, de vendre vite, donc la négociation a pu aboutir.

«Face aux problèmes de "vente à la découpe", la difficulté est de connaître à coup sûr le statut exact de l'acheteur, qui peut se cacher der-

rière des sociétés ad hoc. C'est le cas de Greystone Residential, fonds d'investissement américain, qui a racheté le 2 bis rue Félix-Ziem mais qui se présentait comme une modeste SARL (SARL 35 rue Damrémont), créée pour l'occasion.

«Depuis l'arrivée à l'Hôtel de ville de la nouvelle équipe municipale, un certain nombre d'immeubles ont été préemptés dans Paris et dans notre arrondissement pour faire du logement social : le 9 rue Véron, le 25 rue Custine et le 80 boulevard Barbès afin de préserver la population de l'immeuble et pour éviter la spéculation. Idem pour le 26 rue Poulet. Le 10 rue Christiani a été préempté par la Ville afin d'en faire une école, ainsi que le 56 rue Stephenson, un parking, où sera installée une mosquée en remplacement de celle de la rue Myrha, etc.

«Dans tous ces cas de figure, c'est l'Hôtel de Ville qui décide après avis de la mairie du 18e. C'est nous qui sommes à l'initiative de la préemption, mais de temps à autre nous ne sommes pas suivis par l'Hôtel de Ville.»

Recueilli par E. C.

Jean-Yves Rognant nous a quittés le 16 novembre 2004 à Digne.

Retrouvons-nous pour évoquer les bouts de chemin que nous avons parcourus ensemble, les amitiés que nous avons partagées,

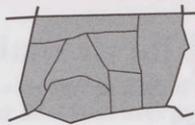
Le vendredi 21 janvier 2005
de 18 h 30 à 20 h 00

À la Maison des Associations
15 passage Ramey 75018 Paris

(à la hauteur du 75 rue Marcadet)
Métro Jules Joffrin ou Marcadet-Poissonniers

Toutes les formes de témoignage (textes, photos, musique...) sont les bienvenues

Contact : Jacques Rognant 01 53 28 02 19



Du rétro à gogo rue Ramey...

Un styliste au style pas ordinaire, une boutique qui n'a pas de nom, où l'on trouve des vêtements qui ont toute une histoire...

Antennes relais : réunion à la mairie

Les opérateurs de téléphonie mobile veulent planter 72 nouvelles antennes relais sur les toits du 18^e, en plus des 113 qui y sont déjà. Dans l'immédiat, trois nouveaux projets d'implantation sont annoncés : au 18 rue de l'Abreuvoir (deux antennes Orange dont une UMTS, à proximité d'une crèche), au 41 et au 65 rue Caulaincourt. Des riverains de la rue de l'Abreuvoir et de la place Constantin-Pecqueur, pas trop favorables au projet, ont créé un collectif pour veiller au grain.

En application de la charte signée le 30 mars 2003 entre la mairie de Paris et les trois grands opérateurs, une réunion publique se tiendra le mardi 11 janvier à 19 h, à l'école place Constantin Pecqueur, ouverte aux habitants de ces trois immeubles et à tous leurs voisins.

La charte vise à éviter que le taux d'exposition électromagnétique du fait des antennes soit supérieur à 2 volts/mètre. (Le taux maximum légal est vingt à trente fois plus élevé.) Préalablement à toute implantation, les opérateurs doivent remettre un dossier descriptif du projet (lieu, type d'antennes, puissance, autorisation du propriétaire) aux services de la Ville de Paris. Le dossier est transmis à la mairie d'arrondissement qui organise la consultation des riverains et éventuellement une rencontre avec les opérateurs.

Dans les dix-huit mois qui ont suivi cet accord, la mairie du 18^e a instruit 37 demandes d'implantation d'antennes, organisé six réunions publiques de concertation pour consulter les riverains, et fait réaliser plus de cinquante mesures de champs magnétiques dans des appartements de particuliers ou des lieux sensibles (écoles, crèches, hôpitaux et cliniques, maisons de retraite...).

Bibliothèque Clignancourt : dix mois de fermeture en 2005

La bibliothèque Clignancourt (29 rue Hermel) annonce sa fermeture pour travaux de février à novembre 2005 inclus, en ce qui concerne aussi bien les livres que les disques et la vidéo.

Rappelons que l'inscription dans une des bibliothèques publiques de la Ville de Paris donne accès libre également à toutes les autres bibliothèques de la Ville. Les fidèles de la bibliothèque Clignancourt pourront donc découvrir les trois autres bibliothèques du 18^e, Porte-Montmartre (18 avenue de la Porte-Montmartre), Goutte-d'Or (2 rue Fleury) et Maurice-Genevoix (19 rue Tristan-Tzara) – ou n'importe quelle autre dans

D.R.



Olivier Mulin : à mi-chemin du vintage et de la friperie.

Olivier Mulin a réussi son pari. Transformer l'ancienne boutique du marchand de vin Taïeb, rue Ramey, en antre du rétro chic.

A mi-chemin entre le vintage milésimé (terminologie anglo-saxonne très en vogue cette saison) et la bonne vieille friperie, ce jeune styliste de 29 ans vient d'ouvrir un espace entièrement consacré aux vêtements de seconde main et aux accessoires anciens.

Sept mois auront été nécessaires pour restaurer le lieu et lui faire retrouver son cachet initial. Une longue période de travaux durant laquelle notre styliste a momentanément dû troquer son look glam-

rock et ses santiags mexicaines contre un bleu de travail. Mais aujourd'hui, la métamorphose est réussie. En un tour de main, le plafond et les murs ont revêtu des couleurs chatoyantes, les poutres ont réapparu et des portes de récup XIX^e siècle ont été remises au goût du jour.

À cela est venu s'ajouter tout naturellement un soupçon de perles, de paillettes et de strass, qui a définitivement fait oublier les anciens étals du caviste.

Sur les pendants (dont l'un a été fabriqué par l'association *Interloque*), des farandoles de vêtements se donnent la réplique. Années 20, 40, 50 ou 80, aucune époque n'a été privilégiée car Olivier avoue ne fonctionner qu'au coup de cœur. Alors, ne soyez pas surpris de croiser un *combi-pantalon* en jersey et une robe cocktail années 40. Ou encore, une jupe de mariage du Rajasthan et une combinaison de ski fluo, vestige des années 80. Sans oublier les accessoires (ceintures, sacs, bijoux, chapeaux) et une série d'objets tout droit

sortis du grenier de grand-mère.

Car ici, le choix est éclectique et les rencontres improbables. «*Certaines pièces originales peuvent paraître indigestes pour certains, ou être une véritable révélation pour d'autres. En tous les cas, aucun vêtement ni accessoire ne laisse indifférent.*»

Avec son décoiffé *new wave*, ses mèches décolorées et son long pull mohair, cet ancien styliste, spécialiste de la maille haute couture chez Jean-Paul Gaultier, puis collaborateur chez Missoni et Sonia Rykiel, cultive une certaine nostalgie pour l'ancien. Une valeur sûre qu'il s'évertue à défendre face aux circuits de la grande distribution.

Dans sa boutique-salon, chaque vêtement a été patiemment chiné et possède sa propre histoire, qu'il se fera une joie de vous raconter autour d'une tasse de thé. Avec en prime un tas d'astuces et de conseils mode.

Et si vous n'osez pas le *total look* rétro, rassurez-vous, Olivier vous aidera à dénicher la tenue adaptée à votre personnalité, sans en faire trop. «*J'ai envie d'aider les gens à accoucher d'eux-mêmes en terme de look. Le vêtement n'a pas d'âge, ni de sexe a priori, c'est celui qui le porte qui lui donne vie... Ici, on ne vient pas seulement chercher un vêtement mais on part à la découverte de soi-même.*»

Avec une telle invitation, je ne sais pas vous, mais moi je fonce à l'essayage...

Sophie Djouder

□ 38 rue Ramey.

Tino Valentino "le rossignol" claque la porte de Montmartre

On ne verra plus Tino Valentino, canotier sur la tête, chanter dans les rues du 18^e des chansons d'Aznavour, Montand, Brel et autres vedettes des années 50 et 60. C'est du moins ce que le "rossignol de Montmartre", comme il s'est baptisé, a annoncé par des affiches apposées dans le quartier.

Tino, c'est une figure familière des rues du quartier, même si on était parfois un peu triste pour lui quand on le voyait sur la place Jules-Joffrin, seul derrière son micro, dévider son répertoire devant des passants pressés qui s'engouffraient dans le métro sans lui jeter un regard. Il avait davantage d'écoute de la part des touristes quand il chantait sur la place du Tertre, mais c'est justement là que s'est produit l'incident qui a provoqué sa colère.

Une «*tourneuse d'orgue de barbarie*», écrit-il, qui «*beuglait*» (écrit-il toujours) sur la même place et qui, elle, avait une autorisation en règle de la préfecture, s'est plainte à

la police de la concurrence qu'il lui faisait, et les policiers ont, avec une certaine vigueur, prié Tino Valentino d'aller chanter ailleurs.

Notre rossignol n'a pas le caractère facile. Il a écrit il y a quelque temps un livre sur lui, où il distribue des coups de bec plutôt raides à toutes sortes de gens dont il pense qu'ils sont contre lui, commerçants, dentiste, aux femmes, à Dieu, au diable et à leur train. Alors, sur la place du Tertre, son sang n'a fait qu'un tour.

Il explique sur la même affiche qu'il est «*Hébreu*» et que, peut-être, c'est pour ça qu'on lui en veut, et qu'il aime «*les beaux jeunes hommes*», laissant supposer que peut-être, peut-être, cela a quelque chose à voir avec la méchanceté du monde à son égard.

C'est «*too much*», écrit Tino qui conclut : Montmartre n'est plus ce qu'il était. Mais peut-être, après tout, changera-t-il d'avis, car ce n'est pas la première fois qu'il fait ses adieux au peuple – suivant l'exemple de nombre de grandes vedettes.

N. M.

Pour le centenaire de la mort de Louise Michel

La mairie du 18^e célèbre en janvier le centenaire de la mort de Louise Michel, avec diverses manifestations en l'honneur de celle qu'on appelait «*la vierge rouge*», institutrice à Montmartre et héroïne de la Commune.

• **Du mercredi 5 au vendredi 14 janvier** : exposition à la mairie.

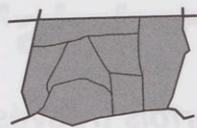
• **Mercredi 5** : conférence au lycée Rabelais (9 rue Francis de Croisset). Rens. : 01 53 41 18 18.

• **Mardi 11** : conférence «*les femmes dans la Commune*» à la salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno) à 19 h. Rens. : 01 53 41 18 18.

• **Vendredi 14** : conférence «*la Commune dans le 18^e*» à la salle des fêtes de la mairie à 17 h 30.

• **Samedi 15** : parcours dans le 18^e «*sur les traces des communardes à la Butte Montmartre*». Départ 14 h 30 place Jules-Joffrin.

• **Lundi 17 à mercredi 19** : au *Lavoir moderne parisien* (LMP), la pièce «*La vierge rouge*» : voir page 22.



Ce qui plaît dans le PLU aux habitants du 18e

Les habitants de notre arrondissement qui ont répondu au questionnaire sur le PLU aiment les espaces verts, les petits immeubles pittoresques mais... ne détestent pas tous les tours.

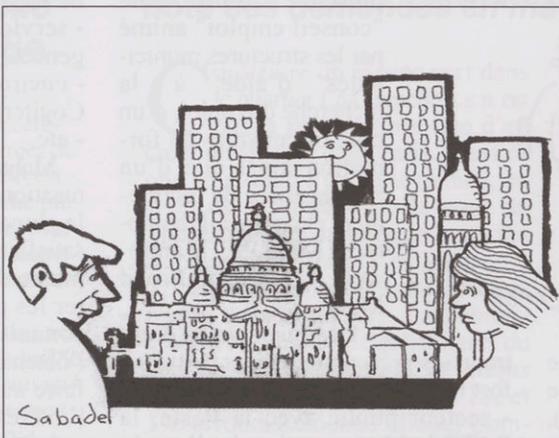
Que pensent les habitants du 18e de l'aménagement de Paris, que souhaitent-ils voir dans le PLU, ce plan local d'urbanisme qui doit, quartier par quartier, définir notre paysage urbain ? Au moment où le projet de PLU va venir en discussion devant le conseil d'arrondissement (le 7 janvier), il est intéressant de le savoir.

Parmi les réponses au questionnaire lancé par la mairie de Paris en mai et juin derniers, environ 9 700 venaient du 18e. Leurs auteurs aiment les espaces verts (bien plus que la moyenne des Parisiens), préfèrent les transports en commun et les vélos aux voitures (plus que la moyenne encore), veulent préserver notre patrimoine architectural et notamment les petits immeubles pittoresques (toujours plus que la moyenne) mais... détestent un peu moins les tours que d'autres.

Les écarts ne sont pas considérables mais méritent d'être notés.

Une des questions portait sur l'éventualité de construire « quelques immeubles de grande hauteur et de haute qualité architecturale, orientés vers l'activité économique et situés en dehors du centre historique de Paris ». Les Parisiens dans leur ensemble ont répondu non (36,8 % seulement d'avis favorables) ; le 18e aussi, mais il y eut quand même chez nous 38,1 % d'avis favorables.

Le 18e veut quand même massivement (90,2 %) qu'on respecte la hauteur des bâtiments environnants quand on en construit de nouveaux, il déclare vouloir protéger le patrimoine existant, notamment les petits immeubles pittoresques (94,6 %



contre 93,4 % pour l'ensemble des Parisiens) et les paysages de rues particuliers (88 % contre 85,8 % en moyenne), et aussi les témoignages de l'architecture industrielle (64,9 % contre 60,2 % de moyenne).

Moins de voitures

Le 18e dépasse aussi la moyenne dans son envie de verdure : il veut plus d'arbres (92,5 %) et plus d'espaces verts (95,1 %, contre 93,5 % des Parisiens en général).

Les habitants de l'arrondissement sont également très favorables à la réduction de la circulation automobile (88,1 % contre 82,3 % pour l'ensemble des Parisiens) et au développement des transports en commun (à 91 %, ils sont pour les couloirs de bus protégés), ainsi que des mesures visant à réduire la vitesse des voitures, des facilités données aux piétons et cyclistes dans le partage de l'espace, etc., avec des scores supérieurs de 4 à 8 points à ceux de l'ensemble de Paris. Ils veulent aussi la prolongation du tramway tout au long des Maréchaux (74,1 % contre 67,4 % seulement pour les autres).

Et pour ce qui concerne le stationnement ? 52,8 % de l'ensemble des Parisiens se sont déclarés hostiles à l'idée de limiter les places de parking à une seule par logement dans les sous-sols des nouveaux immeubles ; chez les habitants du 18e au contraire, il y a une légère majorité pour cette limitation (53,6 %).

Plus de logement social

Ils veulent aussi protéger les commerces de proximité (90,7 %) et en créer d'autres (79,1 %), augmenter le nombre des équipements publics tels que crèches et écoles (88,2 %), et des équipements sportifs et culturels (77,8 %), mais ne sont pas chauds pour l'équipement hôtelier (33,7 % seulement). À la proposition d'imposer 25 % de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier, 81,8 % sont pour, (contre 71,2 % en moyenne sur Paris).

Enfin ils veulent, plus que la moyenne, qu'on embellisse les portes de Paris (80,7 %), qu'on développe les transports Paris-banlieue (92 %), que de chaque côté du périph on puisse accéder aux équipements publics (73,5 %) et qu'on répartisse harmonieusement logements et commerces (83,1 %) et activités (90,3 %) entre Paris et sa couronne.

Un immeuble pour handicapés moteurs

Une structure d'accueil pour personnes handicapées dépendantes pourrait voir le jour en 2006 dans le secteur Émile-Duployé, a-t-on appris lors de la réunion du CICA à la mairie, le 7 décembre dernier. Dans un immeuble de cent dix logements, dix appartements adaptés seraient réservés à des personnes atteintes de tétraplégie, ou de myopathie et autres maladies évolutives.

Pour M. Doussain, responsable de l'association ANPIHM (Association nationale pour l'insertion des handicapés moteur), « l'idée est que ce micro-foyer soit intégré dans la vie de la cité et banalisé ».

La crise du logement dans la capitale n'épargnant pas les personnes handicapées, les listes d'attente s'allongent. La priorité serait donc donnée aux Parisiens. Le budget du conseil général de Paris prendra en charge le prix de journée (aide à domicile...), mais les résidents devront s'acquitter de leurs autres dépenses (loyer, courses) dans un souci d'autonomie.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

- 7 janvier, 18 h 30 : conseil d'arrondissement extraordinaire sur le PLU (plan local d'urbanisme). 24 janvier : conseil d'arrondissement.
- 18 janvier : conseil de quartier Moskova-Porte Montmartre-Porte de Clignancourt à 19 h, 129 rue Belliard.
- 19 janvier : Charles-Hermite - Évangile à 19 h, 33 rue de l'Évangile.

■ 5 janvier : Don du sang

Mercredi 5 janvier à la mairie, collecte de sang pour les hôpitaux par l'Établissement français du sang Île-de-France.

■ 9 janvier : Autour du tango

Mordida de Tango propose, dimanche 9 janvier à partir de 17 h, une rencontre avec Rémi Hess, auteur du "Que sais-je ? Le Tango" (éditions PUF), à la Maison des associations, 15 passage Ramey. Présentation du livre, puis initiation au tango. Bal à 18 h 30.

■ 12 janvier : Le Mobilien

Le dispositif Mobilien met en place, sur certaines lignes de bus, des mesures améliorant la régularité, le confort... Des lignes passant dans le 18e sont concernées. Réunion publique à la mairie mercredi 12 janvier, 18 h 30.

■ 13 janvier : Conférence sur la civilisation hongroise

L'Académie universelle de Montmartre présente une conférence de Sandor Csernus, directeur de l'Institut hongrois, sur La civilisation hongroise, trait d'union entre l'Est et l'Ouest, jeudi 13 janvier. Rens. : 01 42 04 60.

■ 22 janvier : À la Maison verte

Grande braderie, samedi 22 janvier de 13 h 30 à 17 h 30, à la Maison verte, 127 rue Marcadet, au profit des œuvres d'action sociale.

■ 23 janvier : L'église St-Denys

Visite commentée de l'église St-Denys-de-la-Chapelle et de la basilique Ste-Jeanne-d'Arc, dimanche 23 janvier à 15 h. (16 rue de la Chapelle)

■ 27 et 29 janvier : Souvenir des enfants juifs déportés

Dévoilement de plaques à la mémoire des enfants juifs déportés : le 27 janvier, 11 h, au collège Yvonne-Le-Tac, et le 29 janvier aux écoles Jean-François-Lépine et Doudeauville.

■ 29 janvier : Vœux de l'ADDM

La réunion de vœux de l'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18) est ouverte à tous, samedi 29 janvier, 14 h 30, au Théâtre de Dix Heures (36 bd de Clichy). Spectacle (une cantatrice, une pièce de Courteline, des guitaristes chanteurs). Puis débats avec des représentants de la mairie.

CYBERCAFE VIS @ VIS



l'espace Internet et bureautique de votre quartier particuliers - associations - commerçants - PME



1 euro pour 20 mn



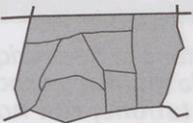
Offre spéciale pour étudiants et demandeurs d'emploi : 30h pour 30 euros du lundi au vendredi de 10 h à 16 h et le samedi de 14h à 19h (validité 1 semaine)



INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - RELIURE - FAX PLASTIFICATION - NUMERISATION - IMPRESSIONS LASER N&B et COULEUR - FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE AVEC DAKAR



18 RUE STEPHENSON 75018 PARIS
Du lundi au vendredi de 10h à 20h et samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 36 / visavis@visavis.tm.fr



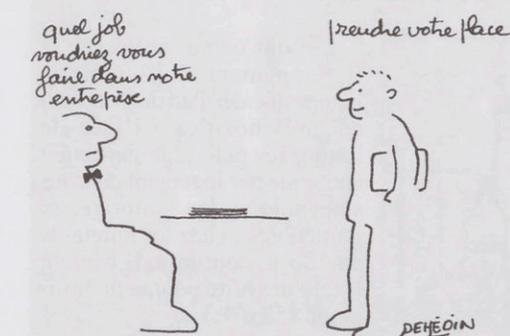
Foule à la mairie pour le "forum emplois"

Offreurs d'emplois, demandeurs d'emploi : ils se sont rencontrés (et parfois trouvés) le 14 décembre dernier.

C'était une foule qui se pressait dans l'enceinte de la mairie le 14 décembre tout au long de la journée, pour la deuxième édition du "forum emploi", de toutes les tranches d'âge mais principalement des jeunes, et de tous milieux socio-professionnels, avec des files d'attente à tous les stands, une participation nettement plus importante que l'an dernier où pourtant la première édition avait déjà attiré beaucoup de monde.

L'objectif de ce forum était de mettre en relation les demandeurs d'emploi du 18e avec des entreprises susceptibles de recruter. Initiative indispensable dans notre arrondissement puisque le taux de chômage y atteint 17 %, contre 11,5 % pour l'ensemble de la capitale, et ce problème touche en premier lieu les moins de 25 ans.

Organisé par la mairie en partena-



riat avec les acteurs de l'emploi de l'arrondissement (ANPE, Agence locale pour l'emploi des jeunes, etc.), ce forum voulait aussi aider les demandeurs d'emploi ou futurs demandeurs à répondre à quelques questions : quelles études poursuivre ? quelles formations entreprendre ? où

trouver conseil et informations ? On notait la présence d'un pôle "conseil emploi" animé par les structures municipales d'aide à la recherche d'emploi, d'un pôle organismes de formation ainsi que d'un pôle agences de recrutement et de travail temporaire (ADOM, Manpower, ADECCO, Profil Mode...).

Une quarantaine d'entreprises présentaient leurs métiers à fort recrutement :

- secteur public avec la Poste, la RATP, la Marine nationale, l'armée de terre,
- hôtellerie-restauration avec le groupe Avenance, Accor, Class croûte,
- commerce avec Décathlon, Brico-

rama, Relais H, Crédit lyonnais, - services aux entreprises avec Phono Régie, Onyx, Sita, - services à la personne avec Émergences, Coup'd'main, Janus, - environnement avec Réseau TEE, Cogiterra, Graine Ile-de-France, - etc.

Malgré quelques difficultés d'organisation pour faire face à l'affluence, la plupart des visiteurs se déclaraient satisfaits. Qui repartait avec une promesse d'embauche et rêvait de quitter les petits boulots précaires, qui connaissait le cursus à suivre après l'obtention du bac afin de mieux satisfaire aux exigences des métiers qui l'intéressaient...

Les entreprises ont récolté énormément de CV, ce qui devrait entraîner un certain nombre d'entretiens préalables.

Michel Cyprien

État d'esprit, une association de conseil pour les chercheurs d'emploi

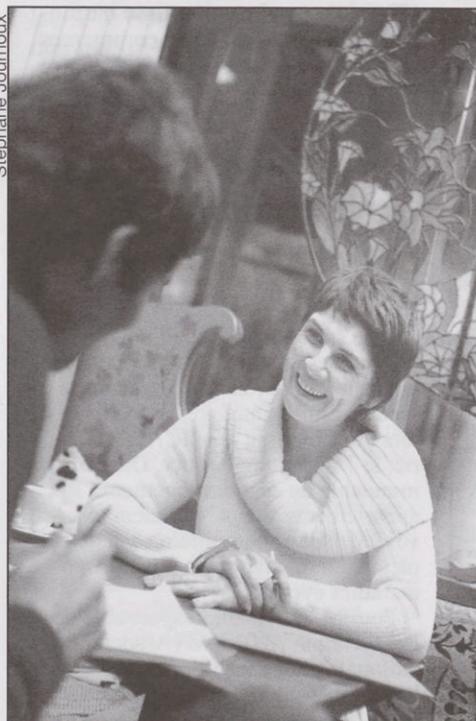
Sabine Le Houx apprend à ceux qui veulent changer d'emploi, ou simplement en trouver un, comment vendre leurs talents.

État d'esprit est une association créée par une fringante habitante du 18e. Il y a cinq ans, Sabine Le Houx était encore une *executive woman* chargée de négocier de la matière grise pour un cabinet de conseil : « J'achetais les salariés au prix qu'ils pensaient valoir et je les revendais au prix du marché ! », déclare-t-elle tout de go. Prise de conscience, quête de sens : pour l'an 2000, la jeune femme fonde sa propre structure, axée également sur les problématiques liées à l'emploi, mais dans un esprit différent. Son objectif est l'étude, la recherche et la mise en œuvre de nouvelles méthodes destinées à changer le rapport au travail et aux ressources humaines.

Un public diversifié

État d'esprit s'adresse aux personnes en difficultés par rapport à l'emploi qu'elles occupent... ou à leur situation de non-emploi. Elle s'intéresse autant au cadre noyé sous les heures supplémentaires, au salarié victime de harcèlement, qu'au chômeur qui ne sait comment faire pour réintégrer la vie active... à tous ceux qui se cherchent ou se perdent professionnellement. Sabine pose toutefois une condition : que les participants soient motivés et expriment clairement leur demande.

À ce jour, l'association a suivi 160



Elle en avait assez du travail d'acheteuse de salariés dans un cabinet de recrutement.

personnes. D'après ses observations, 62 % auraient repris une activité professionnelle et 30 % auraient entrepris une reconversion. Sur la totalité, 20 % auraient créé leur propre activité.

Le bouche-à-oreille fonctionne de

mieux en mieux et attire même quelques provinciaux. La presse parisienne, une radio, une émission télévisée lui ont consacré articles ou reportages. La particularité réside aussi dans le cadre où s'effectuent les rencontres. Au début, elles avaient lieu dans les locaux de l'association, puis naturellement les échanges se sont déroulés dans un espace plus convivial. Rien de tel qu'un café à l'ambiance feutrée pour juguler le stress, se laisser aller aux confidences.

Un module destiné aux chômeurs

Les entretiens durent deux heures, on compte cinq séances. La participation financière, selon Sabine Le Houx, est bien moindre que celle pratiquée par les cabinets spécialisés dans le coaching. Elle est tout de même conséquente : 60 € par séance. Dix heures pour clarifier son projet, trouver des pistes pour lui donner vie et rechercher un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

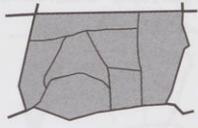
Enfin reconnue par les organismes institutionnels, l'association (qui était présente au Forum de l'emploi à la

mairie) vient d'obtenir une subvention de la mairie de Paris pour un module-pilote. Ainsi, elle va suivre vingt-quatre demandeurs d'emploi, avec au programme entretiens individuels, relooking, vidéos, travaux en petit comité. Le contenu des ateliers a été mûrement réfléchi. L'objectif est de créer un "effet promotion", trouver un emploi à chacun des participants va devenir la préoccupation de l'ensemble du groupe. Sésame pour en faire partie ? Motivation et implication, assurément. La méthode repose aussi sur la mise en place d'un réseau et la dynamique accompagnant-accompagné.

L'association n'appartient à aucune chapelle, politique ou religieuse, ne défend pas une idéologie. Elle ne se présente pas non plus comme un travail thérapeutique, même si la démarche s'appuie sur l'écoute, la reformulation des idées et le dialogue. Ce qu'elle propose est d'être au plus juste avec soi-même et non de reproduire un modèle ; l'essentiel étant de déterminer son choix en fonction de sa nature et de ses propres désirs. Sabine se définit comme une sorte d'engrais naturel. Jolie métaphore dans un monde professionnel où la rentabilité est dans l'ère !

Patricia Cherqui

État d'Esprit, tél : 01 55 79 03 89.



Référendum européen : la "gauche plurielle" divisée dans le 18e

L'année 2005 sera électorale : les Français seront appelés par référendum à dire oui ou non au projet de Constitution européenne tel qu'il est présenté. Les partis de la "gauche plurielle" (majoritaires dans le 18e) sont divisés sur cette question, dans notre arrondissement comme dans l'ensemble de la France.

Dans le référendum qui a eu lieu au sein du PS, les trois sections PS du 18e se sont prononcées de la façon suivante : 75,2 % pour le *oui* dans la section Grandes-Carrières (dont fait partie, entre autres, Annick Lepetit), 76,5 % pour le *oui* dans la section Jean-Baptiste-Clément (Montmartre-Clignancourt, celle de Bertrand Delanoë et Christophe Caresche) ; et dans la section Goutte d'Or-Chapelle (celle où sont adhérents Daniel Vaillant et Lionel Jospin), c'est à 85 % que les adhérents ont suivi leurs leaders en votant *oui*.

Ces pourcentages sont parmi les plus élevés au sein du PS de Paris : sur l'ensemble de Paris, le *oui* l'a emporté par 65,5 %.

Les Verts du 18e, pour leur part, ont tenu deux réunions à ce sujet. Sur la trentaine de présents, tous étaient pour le *oui*, sauf une (Anne Le Strat).

Au contraire, la section du PC du 18e a confirmé, lors d'une réunion publique le 25 novembre, qu'elle est pour le *non* comme l'ensemble de ce parti, et elle a déjà engagé une campagne active dans ce sens, par affichages et sur les marchés.

À noter : un "comité du 18e pour le non" diffuse un tract signé conjointement par des responsables du *Parti des travailleurs* (trotskistes "lambertistes") et des militants du PCF.

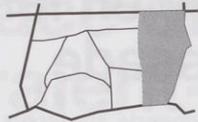
Réduction de peine pour Patrick Stefanini

La cour d'appel de Versailles, qui statuait le 1er décembre dans "l'affaire Juppé" au sujet des emplois fictifs du RPR, a été plus clément que le tribunal correctionnel de Nanterre qui avait jugé en première instance en janvier 2004.

Ainsi, les six condamnés ont bénéficié de réductions de peine, Alain Juppé, le premier, qui a éclopé de quatorze mois de prison avec sursis au lieu de dix-huit et d'un an d'inéligibilité au lieu de dix.

Quant à Patrick Stefanini, ex-directeur de cabinet de Juppé (1993-1995) et personnalité de la vie politique de notre arrondissement, il a été condamné à dix mois avec sursis au lieu de douze et sans inscription au casier judiciaire.

Chapelle



Questions des habitants sur le fonctionnement du parc de la cour du Maroc

Deux sociologues ont enquêté, en 62 entretiens, dans le 18e et le 19e. Ils ont noté des demandes en matière d'emploi, de culture, etc., et aussi des peurs.

Construire un espace vert dans le quartier La Chapelle, ce n'est pas la même chose que d'en créer un ailleurs dans Paris. C'est ce que sous-tend l'enquête menée, au sujet du futur parc de la cour du Maroc, par des sociologues associés au paysagiste Michel Corajoud.

Ce parc, qui sera un des projets phares de la mandature, a été obtenu grâce à l'opiniâtreté des habitants du quartier, de l'association *Les jardins d'Éole* et de certains élus des 18e et 19e arrondissements. Michel Corajoud, paysagiste, a été choisi pour sa conception et conduira sa réalisation. Le nouvel espace vert sera livré en 2007 (voir *le 18e du mois* n° 112).

Mais l'installation d'un tel espace à La Chapelle revêt une portée qui dépasse la seule dimension technique. C'est pourquoi les deux sociologues ont mené soixante-deux entretiens avec habitants, associations, acteurs et élus, la moitié dans le 18e arrondissement, l'autre dans le 19e. Parmi les objectifs de l'enquête : réfléchir au futur fonctionnement du parc dans son quartier et associer habitants et associations à cette réflexion.

Le regard sur le quartier

Il en ressort un premier recensement des interrogations et des craintes ressenties, qui demandent une réflexion pour que le jardin puisse fonctionner dans la sérénité.

Ces questions, en fait, ne sont que le reflet de celles que se posent les gens en général sur leur quartier. À La Chapelle, il aurait été difficile de ne pas trouver dans le diagnostic un reflet des peurs liées à la toxicomanie. Une autre inquiétude aussi, celle générée par "une population plutôt jeune et plutôt désœuvrée", selon l'expression

d'un habitant du quartier : comment faire pour que l'esplanade prévue à l'entrée du futur parc ne devienne pas exclusivement un lieu de rendez-vous pour ces populations ?

L'étude a pointé aussi d'autres peurs, celles-là liées à la gestion des installations sportives et de jeux. Les personnes interrogées ne voudraient pas que ces installations soient monopolisées par certains groupes de jeunes au dépens des autres, et demandent qu'ils soient encadrés par des animateurs lorsqu'ils utilisent ces terrains.

Le projet du parc prévoit par ailleurs un podium qui peut accueillir des événements culturels, artistiques et d'animation locale. Comment travailler avec les différentes directions de la Ville de Paris pour que la population et les associations du quartier soient associées à cette animation ?

Autre problématique qui a pointé son nez, celle de l'emploi et de l'insertion économique. Comment le parc pourrait-il générer des emplois sur le quartier ?

Enfin, les personnes interrogées se posent le problème de la cohabitation entre habitants du quartier et gens venus de l'extérieur, car forcément, un espace vert de plus de quatre hectares n'est pas un simple équipement de quartier.

Créer des groupes de réflexion

Pour faire court (et peut-être un peu stéréotypé), l'impression générale qui ressort du compte rendu des sociologues, c'est que l'inquiétude est une des caractéristiques sociales du quartier.

En face de ce diagnostic, on a évoqué la possibilité de créer des groupes de réflexion autour des thèmes suivants : sécurité et toxicomanie, envi-

ronnement, animation artistique et festive, jeunesse et sport. Ils pourraient grouper des habitants, associations, élus, personnel du parc.

Pour le moment et jusqu'en mars 2005, les résultats de l'enquête seront examinés par les élus et les services de la Ville. Au printemps prochain, un local d'information devrait prendre place à l'entrée de la cour du Maroc. Une maquette sera exposée dans un premier temps aux mairies du 18e et du 19e, et il n'est pas impossible que cette maquette arrive ensuite dans le local d'information.

Nadia Djabali



Le Rideau rouge, une nouvelle librairie

Une nouvelle librairie, *le Rideau rouge*, vient d'ouvrir à La Chapelle, installée depuis le 10 décembre au 71 rue Riquet, dans une ancienne boutique de fringues fermée depuis huit ans.

Rideau à embrasses de velours rouge au fond de la librairie (d'où son nom) et étagères sentant bon le bois frais verni, *le Rideau rouge* est une librairie généraliste (romans, beaux livres, essais, histoire, poésie, polars, traités de philo ou de sciences, dictionnaires...) mais privilégie aussi l'édition jeunesse et la bande dessinée.

Libraire de profession mais pour la première fois "dans ses meubles", Anaïs Massola, qui habite La Chapelle depuis un an, est enchantée d'avoir trouvé un local dans le quartier et elle souligne le bon accueil des clients, bien sûr, mais aussi des commerçants.

La jeune femme, qui essaie, dans ses 40 m², d'offrir toute la gamme, «sans oublier les nouveautés mais sans se laisser déborder par les nouveautés», entend aussi animer les lieux : rencontres avec des écrivains, lectures théâtrales... et, elle y tient, travail avec les écoles.

Une deuxième librairie à La Chapelle (après l'excellente *les Mille et une pages*), quel plaisir en ce temps où fleurissent les officines de téléphonie mobile ou les agences immobilières !

M.-P. L.

□ 71 rue Riquet. 01 46 07 16 06. Mar. à sam. 10 h - 19 h.

Impression Diffusion Graphique

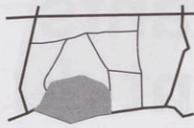


L'imprimerie coopérative
au service de votre
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents, un service complet
pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E-mail : idg18@noos.fr

Montmartre



La mobilisation de l'école Houdon a gagné : Fariza reste en France

La famille de Fariza vient d'obtenir le statut de réfugiés en France, qu'elle demandait depuis seize mois. Fariza, c'est cette élève de l'école Houdon pour laquelle la directrice, les enseignants, les parents d'élèves et les écoliers, tous ensemble, s'étaient mobilisés en juin dernier.

Fariza a 11 ans, elle est tchéchène. Son père, pris dans la tourmente de la guerre, est resté en Tchéchénie pour retrouver et enterrer ses parents tués. Craignant la répression pour sa femme et ses trois enfants, il les avait envoyés à l'étranger, en Autriche où ils avaient d'abord séjourné, parqués dans un camp surpeuplé où les enfants étaient mal nourris, non scolarisés. Raïssa, la maman, avait alors décidé de venir en France où, à son arrivée en juin 2003, elle avait demandé l'asile.

Réponse au printemps dernier : asile refusé, car selon les accords de Schengen les réfugiés doivent rester dans le premier pays où ils sont entrés. La préfecture voulait donc les renvoyer en Autriche.

Depuis un an, Fariza avait entrepris une scolarité brillante, ayant appris très rapidement le français et ayant pu passer en CM2.

Le conseil d'arrondissement du 18e avait relayé la pétition de l'école Houdon. Et c'est gagné : Fariza et sa famille (moins le père, toujours là-bas) restent en France.

Rue Lamarck, une grille en ferronnerie pour remplacer la palissade

La palissade du haut de la rue Lamarck va disparaître. Cette clôture, assez laide, qui borde un jardin descendant du Sacré-Cœur et faisant partie de la propriété des religieuses, devait être provisoire, mais elle dure depuis des années. Et depuis des années, l'ADDM-18 (*Association de défense de Montmartre*) demande qu'elle soit remplacée par une vraie clôture.

C'est maintenant décidé, et inscrit au budget : elle sera remplacée par une

grille en ferronnerie au-dessus d'un muret en moellons de pierre calcaire, projet conçu par Denis Froidevaux, architecte du patrimoine, et datant du début de 2002. Il a fallu, avant de prendre la décision, effectuer une étude du sous-sol – car, comme dans beaucoup d'endroits à Montmartre, on est ici sur des terrains en forte pente où se trouvaient autrefois des carrières. Le muret reposera sur des fondations et s'accompagnera d'un drainage des

terres situées en amont.

Les précautions nécessaires seront prises pour la préservation des arbres du jardin. Ceux-ci ont également été étudiés. Sur les soixante-et-onze arbres, cinq dépérissent de façon irréversible, ils seront prochainement abattus et remplacés par de jeunes arbres de même essence.

Ce n'est pas un petit chantier : il durera neuf mois, dans le cours de 2005, et coûtera 482 000 €. ■

1er au 6 février : l'Écosse à Montmartre

France-Écosse de rugby aura lieu dimanche 6 février dans le cadre du Tournoi des Six Nations et, comme à chaque fois que ce match se déroule au Stade de France (c'est-à-dire tous les deux ans : l'autre année, c'est à Murrayfield), il sera précédé par une semaine de festivités franco-écossaises sur la Butte Montmartre. Les rues seront pavoisées aux couleurs de l'Écosse, les commerçants invités à décorer leurs vitrines sur ce thème, des dégustations de produits écossais seront organisées.

Mardi 1er et mercredi 2, à partir de 17 h, dégustation de whiskies écossais dans les bars et brasseries.

Vendredi 4, défilé du bagad de Lann-Bihoué de 15 h à 17 h 30 aux Abbesses ; à 18 h, début de la *Night of the Thistle* (nuit "du chardon", emblème de l'équipe d'Écosse de rugby) ; à 18 h, concert devant la mairie en présence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

Samedi 5, le grand défilé à partir de 10 h 30 depuis l'esplanade du Sacré-Cœur, avec pipe bands, bagads, confréries montmartroises, petits Poulbots ; à 18 h, la retraite aux flam-



Florence Delahaye

beaux dans le jardin Louise-Michel.

Et encore des pipe bands le dimanche matin dans les rues des Abbesses.

Festivités organisées par l'association *Un village dans Paris, Montmartre*, avec la *Scottish Rugby Union*. ■

Ci-dessus : c'était il y a deux ans, au précédent "Écosse à Montmartre"

Les policiers verbalisent les roses au coin de la rue des Abbesses

Àu coin des rues Ravignan et Abbesses, les commerces se sont succédé depuis vingt ans que j'habite dans le quartier. Lui, l'Arabe, est là depuis bien plus de vingt ans. Avec ses fleurs, roses et tulipes à longues tiges, rapportées des halles de Rungis, plongées dans un grand seau, il fait partie du paysage.

Mais, ce dimanche 19 décembre, deux jeunes, très jeunes, policiers l'interpellent : «*Déguepissez, pas le droit, pas d'autorisation...*» Passant à cet exact moment, je prends ma voix forte pour attirer l'attention, créer l'événement. Des passants, chahutés, s'arrêtent, commentent, interpellent à leur tour les très jeunes policiers. Kader Benlarbi est emmené avec son seau et ses fleurs, revient quelques minutes plus tard sans seau ni fleurs. Où sont passées les fleurs ? D'où sont venus les ordres ? «*Plaintes du quartier*», qu'ils ont répondu. Pour vente de roses ?

Des années qu'il est là au coin de

la rue, Kader, et si son gagne-pain lui était retiré, combien alors coûterait-il à la société, son statut de sans-travail rapidement suivi de celui de sans-logis ? On nage dans la bureaucratie imbécile. Mais le passant résiste encore pour affirmer son bon sens et sa solidarité villageoise.

Anne de Seynes

Cet article nous a été envoyé par une de nos abonnées. Peintre et sculpteur, Anne de Seynes a remporté cette année le Cent d'Emile, concours organisé par l'association D'Anvers aux Abbesses pour ses portes ouvertes (18 au 21 novembre).

Nous aimerions bien savoir si quelqu'un du quartier s'est effectivement plaint, comme le disent les policiers. Nous voudrions savoir aussi qui ce charmant monsieur Kader, installé là depuis bientôt vingt-cinq ans, pourrait bien gêner et pourquoi les roses deviennent un sujet épineux aux Abbesses.

Le 18e du Mois avait publié un portrait de Kader dans son numéro de juillet-août 2002. ■



Une épicerie fine ouvre rue Lepic

Souvent, on entend déplorer la disparition de "commerces de bouche" dans le quartier Lepic-Abbesses. Eh bien, cette fois, voici une bonne nouvelle.

Le 18 novembre dernier, avec le Beaujolais nouveau, *Appellation d'origine*, sous-titre "Épicerie du Terroir", a inauguré son magasin, 26 rue Lepic. Isabelle, Éric et Jean-Philippe proposent des produits du terroir français : Corse, Provence, Normandie, Bretagne... On peut y acheter saucisson, jambon de pays, foie gras, conserves, confiseries, pains d'épices, cidre, vin de pays, etc., enfin tout ce que l'on aime dans une bonne épicerie fine. L'accueil y est chaleureux.

Thérèse Nanus

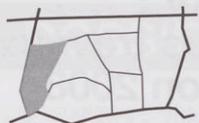
□ *Appellation d'origine*, épicerie du terroir, 26 rue Lepic. Téléphone : 01 42 62 94 66.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



La place et l'avenue de Clichy sortiraient-elles de l'impasse ?

Des projets annoncés à la réunion du 15 décembre en présence des quatre maires...

Quatre cents personnes, cinq cents ? L'affluence, mercredi 15 décembre au soir, au lycée Jules Ferry, était propre à faire la pige au Pathé-Wepler. Pour cette séance de concertation entre les habitants de l'avenue et de la place de Clichy et les élus, les quatre maires d'arrondissement étaient là : Daniel Vaillant, (18e), Françoise de Panafieu (17e), Jacques Bravo (9e), François Lebel (8e) ; la municipalité de Paris était représentée par Denis Baupin, assisté par les services techniques de la Ville ; également présents, les députés Christophe Caresche et Annick Lepetit.

Une jolie brochette politique, qui n'a pas ménagé les symboles : les sensibilités politiques ouvertement mises dans la poche et, le diable logeant toujours dans les détails, personne sur l'estrade, histoire d'afficher des élus de plain-pied avec leurs administrés.

Toutefois, la ponctualité étant la politesse des rois, la demi-heure de retard a confirmé que nous étions bien en République et, une fois les "jeux des paumes" effectués et l'état des lieux dressé par les services de la Ville, le laps de temps imparti à la très attendue concertation s'en est trouvé un tantinet rogné : une demi-heure seulement pour que les habitants aient la parole !

Le cahier des doléances

L'état des lieux dressé par les services de la Ville de Paris (Laurent Deschambon, ingénieur de la Voirie, et Christophe Zuber, architecte) a taillé en coupe réglée les nuisances :

L'avenue de Clichy est une voie d'entrée et de sortie de la capitale depuis l'époque gallo-romaine, bien que délaissée à l'époque haussmannienne, en témoignent aujourd'hui encore la multitude de parcelles et la disparité du bâti (beaucoup de bâtiments de deux étages sur rez-de-chaussée, ce qui est rare sur une avenue de 22 mètres de large). C'est une voie au caractère commercial affirmé – plus de 200 commerces, dont 46, soit un quart, de commerces de maroquinerie ou de vêtements, mais certains peu scrupuleux de la législation (jusqu'à des frigos sur le trottoir), seuls le mobilier urbain et les lampadaires («assez disparates») n'entravent pas la progression des piétons... Mais il est vrai que «l'espace de voirie a peu muté depuis l'époque royale» !

Quant à la place de Clichy, on constate que neuf rues y convergent, que sept lignes de bus et deux lignes de métro la desservent, qu'aucun stationnement n'y est prévu – les livraisons de commerce se font dans les couloirs de bus –, que les deux itinéraires-vélos sont discontinus, que les passages pour piétons sont unique-



ment périphériques (qu'il est long de traverser la place dans le sens nord-sud !), et que les accidents de piétons se produisent justement à 80 % sur les passages (le plus dangereux étant celui de la rue d'Amsterdam). Côté bruit, les décibels se montent à 73-76 décibels le jour, 64-67 décibels la nuit... et dans l'état actuel, les seules zones plantables sont les chaussées !

Un rond-point vaut mieux que deux tu l'auras

Que faire ? «La place de Clichy est une priorité de la municipalité», a affirmé Denis Baupin, en exergue de l'exposé des trois propositions des architectes de la Ville de Paris :

1. Conserver à la place son caractère actuel, mais en la requalifiant, en créant un îlot en son centre, en élargissant les trottoirs au sud, et en aménageant ceux au nord.
2. Supprimer les deux ronds-points centraux pour n'en faire plus qu'un seul au milieu de la place.
3. Prolonger le terre-plein central du boulevard des Batignolles jusqu'au rond-point axial, qui seul serait gardé, sachant que cette troisième hypothèse supprime le sens descendant de la rue de Saint-Petersbourg.

Denis Baupin et Daniel Vaillant ont affiché leur préférence pour la deuxième proposition, les architectes des bâtiments de France (les ABF), «privilégient la première solution, mais ne refusent pas les deux autres».

Cernant l'avenue de Clichy, des scénarii sont à l'étude. L'un d'eux, visant à réduire le flux circulaire (deux files de circulation dans les deux sens, mais seulement 51 places de stationnement par paiement rotatif, douze places de livraisons, huit places de stationnement réservé... soit 32 places de stationnement au kilomètre, contre une moyenne parisienne de 120 places au kilomètre) en mettant en sens unique l'avenue de Clichy

avec son pendant avenue de Saint-Ouen, se heurte à la rotation des lignes de bus, à l'accès des pompiers aux immeubles, et doit prendre en compte les communes avoisinantes de Clichy et de Saint-Ouen.

Côté remise dans les clous des commerçants peu scrupuleux, Daniel Vaillant a conclu un long moment de fiançailles avec Françoise de Panafieu: «Je suis pour... je l'assume complètement : le fait de gagner sa vie sur la voie publique sans payer de taxe est un beau scandale, je suis pour l'entraver par la force au besoin.»

Côté 17e, à l'initiative de la maire, on avait donné un sérieux coup de balai : retrait de tous les présentoirs illégitimes de journaux, trente-cinq mesures de fermetures d'établissement, dont huit au titre de l'hygiène, huit avertis-

sements, affichage obligatoire des autorisations d'étalages, des interdictions de ventes de boissons alcooliques à emporter dans les magasins dont ce n'est pas la vocation, élaboration d'une charte de qualité avec les commerçants... Et on a replanté vingt-cinq platanes qui manquaient.

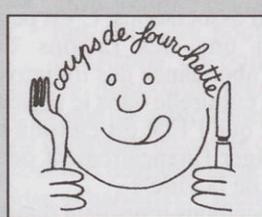
Les questions de la salle ont porté aussi bien sur la sécurité (on a parlé de «la faune qui hante la place de Clichy» ou de «la dangerosité» de certaines voies, tel le passage Lathuille, ou de la sortie "Biot" de la station de métro – le réaménagement de la rue Biot est fixé au premier semestre 2005), ou sur l'incivilité des automobilistes qui «grillent les feux rouges» en toute impunité (que fait la police ?), que sur l'absence d'autobus place de Clichy le dimanche.

Les J.O. en ligne de mire

Le chantier que représentent la place et l'avenue en est au stade des propositions, avec en ligne de mire la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012.

Une chose est sûre, assure la mairie, maintenant que le dossier est sorti de cartons poussiéreux de trente ans, il n'y sera pas remis. Denis Baupin a du reste proposé de mettre en place des comités de concertation pour une réunion une fois tous les deux mois. Et Françoise de Panafieu a suggéré la publication des propositions dans les différents journaux municipaux, afin que chacun se forge son opinion. Daniel Vaillant n'a pas dit non.

Pascale Marcaggi



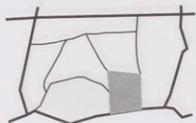
Didier, le crêpier de la rue Carpeaux

rangées en pots sur les étagères cernant la cuisine passe-plat où Didier officie, sous la protection de ses lampes-tempête, mouette de bois et sorcière.

Issu de sa recherche personnelle, le «caramel au beurre salé» qui figure au menu de ses crêpes sucrées (chocolat noir, marmelades, miel...) est vendu en petits pots de verre. Petite gourmandise ou grosse faim, envie de pommes sautées - œufs (bio) - jambon - salade, moules fraîches (le mardi), tartines de pain aux graines et à la farine bise, de galettes fourrées, de crêpes légères, besoin d'une gamelle d'eau pour le chien ou d'une chaise spéciale pour bébé installée au son d'une musique celtique, le tout à prix très très doux ? Poussez la porte !

Jacqueline Gamblin

☐ Crêperie bretonne, 3 bis rue Carpeaux. 01 42 26 77 50 (brunch le dimanche). Fermé dim. soir et lundi.



Démocratie de proximité ou démocratie approximative à la Goutte d'Or ?

Le conseil de quartier Goutte d'Or - Château-Rouge s'est penché lors de sa dernière séance sur le thème de la culture.



Beaucoup d'habitants et de responsables associatifs sont sortis déçus de la réunion du conseil de quartier Goutte d'Or - Château-Rouge qui s'est déroulée le 9 décembre dernier et dont le thème était "la culture".

Ceux qui étaient en recherche d'informations, par exemple sur l'avenir du Louxor ou de l'espace musical Fleury, ont pu glaner un certain nombre de renseignements. Ceux qui désiraient connaître l'offre culturelle dans le quartier ont pu prendre connaissance du recensement des lieux et structures existant, effectué par l'équipe de développement local. Mais pour ceux qui attendaient un débat de fond autour de la culture et de ses enjeux, dans ce quartier dont la précarité sociale est une des caractéristiques, rien.

Est-ce que le conseil de quartier n'est pas un lieu de discussion où doit être exposé un peu plus qu'un simple état des lieux, connu par la plupart des personnes présentes dans la salle ?

Par exemple, concernant l'espace musical Fleury, qui devrait être livré en février 2007, les questions posées portaient sur la concertation à mener au sujet de la participation des associations du quartier à son fonctionnement. Aucune réponse précise n'a été fournie.

Le social et le culturel

Un non-débat d'une mollesse exemplaire, où les contributions du public, pourtant nombreux au début de la réunion, se sont réduites à peau de chagrin. La quasi-totalité des acteurs culturels œuvrant dans le quartier étaient là. Ils ont pu se présenter. Mais uniquement se présenter : on ne leur a pas laissé la possibilité de faire un exposé qui aurait englobé une description de leurs activités, de leurs réussites, de leurs difficultés, de leurs interrogations sur leurs pratiques.

Dans ce contexte, la question du sens que peut revêtir une intervention

culturelle dans un quartier comme celui de la Goutte d'Or ne risquait pas d'émerger.

La Goutte d'Or n'est pas n'importe quel quartier. « Dans l'action culturelle, on est vite amené à définir des territoires entre le social et le culturel, surtout

dans ce quartier où existe la grande précarité. Même si les pratiques culturelles de proximité créent du lien social, participent à l'éducation, proposent des distractions et dynamisent la cité, il y a des différences essentielles d'objectifs, de moyens et de définition entre l'action sociale et l'action artistique », explique Hervé Breuil, directeur du Lavoir moderne parisien et de l'Olympic-café. Il avait préparé une intervention sur ce thème, mais n'a pas pu la présenter.

Autre caractéristique du quartier : l'essentiel de l'offre culturelle est issu de l'initiative privée. Aucun établissement public (hormis la bibliothèque) n'y est implanté.

"Assos en danger"

Le quartier est classé depuis vingt ans en "politique de la ville" (ex-DSQ, "développement social des quartiers", ex-DSU...). Ce dispositif a permis l'émergence d'un nombre important d'associations. C'est peut-être aussi une des raisons qui explique l'abondance des initiatives en matière culturelle dans le secteur. Or, on sait que l'État est en train de se désengager financièrement de la "politique de la ville".

Les associations travaillant dans le domaine social, éducatif, sanitaire, voient leurs subventions rognées de façon dramatique. Des affiches ont fleuri sur des vitrines, portant l'inscription *Assos en Danger*. Et la fête de la Goutte d'Or n'aura pas de financement de l'État pour sa prochaine édition... Alors quel avenir pour les associations culturelles et leurs activités ? Comment le conseil de quartier se positionne-t-il par rapport à ces coupes budgétaires ?

On n'en saura rien, car cette problématique n'a pas été abordée lors de la réunion.

Autre thème qui a fait défaut, la grande précarité financière et matérielle dans laquelle travaillent, depuis

des années, des acteurs de terrain qui pourtant mettent toute leur énergie et leur expertise dans le montage d'événements culturels, ou d'expositions, travaillant avec les associations du quartier, les écoles, etc.

Il est sûr qu'une seule réunion n'aurait pas suffi pour faire le tour d'un sujet aussi vaste, mais était-on obligé de passer aussi loin de l'essentiel ? Encore une question qui ne sera sans doute pas débattue au sein du conseil de quartier Goutte d'Or - Château-Rouge.

Nadia Djabali

L'espace musical Fleury

Le projet d'un "espace musical" situé rue Fleury, en face de la bibliothèque Goutte d'Or, date des années 1980. Il s'agissait d'offrir aux jeunes faisant de la musique (pas seulement ceux du quartier) un lieu où ils pourraient répéter, organiser des concerts, trouver de la documentation, enregistrer... Le projet était soutenu par Hervé Mécheri, élu du 18e et adjoint à la jeunesse et au sports du maire Jacques Chirac, ainsi que par Alain Juppé. Mais, une fois Juppé parti à Bordeaux et Mécheri mis sur la touche en raison des rivalités internes au RPR, le projet est resté en panne, et le terrain réservé pour ce bâtiment est un terrain vague depuis plus de quinze ans.

Après quelques hésitations dues à des interrogations sur le budget, la municipalité Delanoë a récemment relancé le projet (voir *Le 18e du mois*, mai 2004). Les plans d'architectes sont prêts, un calendrier de travaux est fixé, la construction devrait être achevée en 2007. Reste à définir les règles de fonctionnement.

Le Louxor : début des travaux à l'horizon 2008

Le Louxor, cet ancien cinéma situé au carrefour Barbès-Rochecouart, fleuron de l'architecture à l'égyptienne des années 20 dont la façade est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, pourrait être réhabilité en 2008.

Cinéma jusqu'en 1979, acheté par Tati en 1985 mais laissé à l'abandon et se dégradant peu à peu, le Louxor a été racheté par la Ville en 2003 après des années de tractations (voir *Le 18e du mois*, septembre 2003) et il doit être restauré pour devenir un lieu à vocation principalement cinématographique, consacré aux cultures du Sud et notamment celles du pourtour méditerranéen.

Une délibération du Conseil de Paris a dégagé un calendrier prévisionnel. Les études techniques du sous-sol (des travaux de consolidation sont nécessaires) et du bâtiment (entre autres, comment protéger dès maintenant les mosaïques de façade qui s'effritent et tombent), déjà engagées, devraient se poursuivre jusqu'au début 2006. La sélection du maître d'œuvre aurait lieu entre février et juillet 2006, la sélection des entreprises sur appel d'offre en 2007 et les travaux pourraient commencer début 2008.

Deux salles de spectacle

La Ville a confirmé la vocation future du Louxor. Elle prévoit d'y aménager deux salles de spectacle : une grande (350 places) où seraient projetés des films en première exclusivité et une plus petite (120 à 150 places) qui serait polyvalente, à la fois salle de cinéma et de programmation musicale.

Des espaces de convivialité (café et/ou lieu d'expositions) pourraient être aménagés dans la surface utile restante. L'idée d'implanter un café sur le toit en terrasse est abandonnée : impossible de surélever la toiture qui est classée, et problème d'accroissement du poids du bâtiment dont les fondations sont fragiles. ■

Mark Gore quitte la Salle St-Bruno

Mark Gore, directeur de la Salle Saint-Bruno, va partir fin février, pour un nouvel emploi à Bobigny où il dirigera un centre voué aux musiques d'aujourd'hui - où son goût pour la musique trouvera aliment. Son successeur à la Salle Saint-Bruno n'est pas encore désigné.

L'association Salle Saint-Bruno, installée 9 rue Saint-Bruno, dans un ancien bâtiment paroissial racheté dans les années 1980 par la Ville de Paris, joue un peu le rôle d'une Maison des associations de quartier, mettant des

locaux à la disposition des associations et des habitants pour des réunions, fêtes, expositions, etc., et remplit aussi plusieurs autres missions : "espace de développement économique et emploi", "observatoire de la vie locale" (chargé de la constitution et de la mise à jour permanente d'un fonds documentaire sur le quartier de la Goutte d'Or), médiation. C'est également l'association Salle Saint-Bruno qui a en charge l'équipe de développement local œuvrant dans le cadre du "contrat de ville" à la Goutte d'Or. ■

Notre journal *Le 18^e du mois* a eu dix ans en novembre dernier. Nous avons commencé à cette occasion une série de dossiers sur les changements les plus notables intervenus au cours de ces dix années dans l'arrondissement.

Le mois dernier, nous avons évoqué un dossier d'urbanisme : *À La Chapelle, quel avenir pour les terrains que la SNCF n'utilise plus ?*

Voici ce mois-ci (en pages 11 à 15) un autre gros dossier d'urbanisme, qui a suscité beaucoup de débats et de polémiques : *La rénovation du "secteur Château-Rouge"*.

Le "secteur Château-Rouge" tel que l'ont défini les municipalités successives, c'est cette partie du quartier de la Goutte d'Or qui est délimitée par la rue Doudeauville au nord, la rue Stephenson à l'est, les rues Cavé et Polonceau au sud, et le boulevard Barbès.

Un secteur où un vaste plan de rénovation du bâti et de l'environnement urbain, décidé depuis longtemps, a tardé mais est enfin en voie de réalisation – et où les problèmes sont multiples.

Dossier réalisé par Nadia Djabali, Michaël Hugues et Noël Monier.

Les photos sont de Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

LA RÉNOVATION DU SECTEUR CHÂTEAU-ROUGE

Un peu d'histoire pour éclairer le présent



Rue Léon, sur un des chantiers en cours actuellement...

Le "secteur Château-Rouge" est une partie du quartier de la Goutte d'Or.

La Goutte d'Or, entre le boulevard de la Chapelle et la rue Ordener, forme un ensemble qui, dans des frontières bien marquées, présente une continuité et des caractéristiques communes du point de vue de la géographie, de l'histoire, de la sociologie. Mais à l'intérieur de la Goutte d'Or, on peut distinguer plusieurs secteurs différents.

Le "secteur Château-Rouge" a une délimitation officielle, fixée par le plan de rénovation : boulevard Barbès à l'ouest, rue Doudeauville au nord, rue Stephenson à l'est, rues Polonceau et Cavé au sud. Dans ce périmètre, il a une physionomie particulière et des problèmes particuliers, nés en partie de l'histoire récente : le fait que la rénovation de Château-Rouge, deuxième phase de

la rénovation de la Goutte d'Or, a pris des années de retard, a eu des conséquences importantes.

Quelques rappels historiques ne sont pas inutiles.

Jusque vers 1815, le territoire de la Goutte d'Or n'était que champs et vignes, avec quelques moulins et des carrières de gypse. L'urbanisation a commencé sous la Restauration et s'est accélérée à partir de 1840, date du début de la construction du chemin de fer du Nord.

Celle-ci a attiré une population en croissance rapide, constituée principalement d'ouvriers venus travailler aux terrassements et aux industries liées au chemin de fer. À part quelques îlots un peu plus bourgeois, le quartier de la Goutte d'Or a donc été principalement formé d'immeubles construits vite pour accueillir ces habitants.

Sur d'anciennes carrières

Une partie du bâti se trouvait sur d'anciennes carrières plus ou moins bien remblayées ; c'est le cas notamment du secteur Richomme-Polonceau-Myrha, où le terrain instable ne permettait pas des bâtiments trop lourds ; les immeubles y ont donc été pour la plupart construits en bois, plâtre et autres matériaux légers, ce qui explique qu'actuellement beaucoup de bâtiments datant de cette époque sont très dégradés et ne peuvent pas être réhabilités : techniquement, pour certains immeubles, il n'y a pas d'autre solution que la démolition.

La Goutte d'Or a été, depuis le milieu du XIX^e siècle, un quartier d'immigrés, d'abord venus des provinces françaises (parmi lesquels, à l'époque, beaucoup ne parlaient pas le français ou le parlaient mal) et de Belgique. Au tournant du XX^e siècle, on note des réfugiés de Russie et de Pologne, juifs pour la plupart, fuyant la misère et les persécutions raciales. Après la guerre de 14-18 commence l'immigration algérienne qui va se développer et occuper majoritairement plusieurs îlots, principalement dans le sud du quartier (rue de la Charbonnière, rue de la Goutte d'Or...).

Une rénovation retardée

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le "secteur Château-Rouge" est pauvre, pourtant ses habitants considèrent leur environnement comme bien meilleur que celui de la partie sud ; dans ce sud, l'habitat à ce moment-là est fortement dégradé, les conditions de vie des immigrés exécrables (entassement dans des petits hôtels qui sont parfois des "marchands de sommeil" sans scrupule), avec certaines conséquences qu'entraîne la misère (bordels "d'abattage", violences...).

Aujourd'hui, c'est le contraire : beaucoup d'habitants du secteur Château-Rouge ont le sentiment de vivre dans un quartier défavorisé, délaissé, où les difficultés se multiplient, sentiment qui n'existe pas (ou qui existe bien moins fort) dans la partie sud de la Goutte d'Or.

La raison, c'est qu'à partir des années 1980 a été mise en œuvre

(Suite page 12)

Pourquoi "Château-Rouge" ?

En réalité, le Château rouge dont on a conservé ici le nom ne se situait pas à l'intérieur de ce qu'on appelle maintenant le "secteur Château-Rouge". C'était un grand manoir, aux murs faits en partie de briques rouges, construit vers 1770 à l'emplacement des actuels numéros 42 à 54 de la rue de Clignancourt, entouré d'un grand parc qui s'étendait jusqu'à la rue des Poissonniers et l'actuelle rue Custine.

Résidence d'un riche bourgeois, il est devenu par la suite, au XIX^e siècle,

un bal renommé. (voir son histoire dans *Le 18^e du mois* n° 41). Il a été détruit en 1881, et le parc a été vendu par lots, pour permettre la construction d'immeubles de rapport.

Le nom de "place du Château-Rouge" a été donné au carrefour Barbès-Custine puis, au début du XX^e siècle, à la station de métro. Et c'est en référence à celle-ci qu'on parle aujourd'hui d'un "secteur Château-Rouge" – dénomination d'ailleurs très récente.

Rénovation du bâti : dix ans de réflexion

Il y a dix ans, 68 % des immeubles du secteur dataient d'avant 1915. Après de multiples retards, un "plan d'urgence" a enfin été décrété en 2002. Depuis, le secteur Château-Rouge est un vaste chantier. 117 logements neufs sont déjà livrés et habités, sur les 415 prévus.

(Suite de l'article de la page 11)

une rénovation de la Goutte d'Or-sud, qui est aujourd'hui achevée. Principes : respecter la personnalité du quartier, le tracé des rues, la hauteur des bâtiments, la composition de la population, mais améliorer le bâti, les conditions de logement, l'environnement urbain.

Les dangers de la "préemption"

Il était prévu que ce plan se poursuivrait immédiatement par une deuxième phase, au nord du quartier. Une étude préalable a donc été menée dans le "secteur Château-Rouge" sur l'état du bâti, la population, la voirie, les commerces. Ses résultats ont été publiés fin 1994.

La Ville de Paris avait décrété sur "Château-Rouge" une *préemption urbaine renforcée*, c'est-à-dire que la Ville était prioritaire pour l'achat de tout immeuble ou tout appartement se trouvant à vendre. Le projet était de racheter peu à peu les immeubles les plus dégradés pour ensuite les démolir et reconstruire. Peu à peu, la Ville s'est donc trouvée propriétaire d'un nombre croissant d'immeubles, certains en totalité, d'autres en partie - dont elle ne faisait rien tant que le plan de rénovation n'était pas engagé.

Et puis, en 1997, tout a été bloqué. Le manque d'intérêt du maire Jean Tiberi pour le 18e, aggravé par les querelles internes à la droite, a engendré l'immobilisme. Conséquence : les immeubles et appartements acquis par la Ville sont restés inutilisés et murés durant des années ; certains ont été squattés, parfois par des mal-logés, parfois pour des trafics ou pour la prostitution. Les propriétaires d'immeubles vétustes, sachant que la Ville les exproprierait un jour, ont cessé d'entretenir leurs bâtiments. Là où des immeubles ont été abattus, des terrains vagues sont restés.

Un changement brutal

Immeubles dégradés, donc loyers bas, donc afflux massif de populations pauvres, et notamment d'immigrés d'Afrique noire car c'était l'époque où l'immigration africaine en France se développait et, comme c'est naturel, les personnes fraîchement immigrées dans un pays nouveau ont tendance à se regrouper selon leur origine.

Une population africaine importante entraîne la création de commerces de produits africains, c'est tout aussi naturel. En très peu de temps, brutalement, la composition sociale du secteur Château-Rouge et l'environnement ont changé...

Tel est le contexte dans lequel se développe maintenant la rénovation.

N. M.

Comme le 18e du mois, le plan de rénovation du secteur Château-Rouge fête ses dix ans. Considérée comme la deuxième phase de la rénovation du quartier de la Goutte d'Or, l'opération s'est tellement enlisée dans le temps, les difficultés techniques et les conflits politiques que, autrefois nommé "Goutte d'Or nord", le secteur Château-Rouge a pris une sorte d'autonomie pour devenir, dans l'esprit de beaucoup, presque un quartier à part entière.

En février 1995, le 18e du mois, qui a trois mois, rend compte de l'étude de la Sémavip qui dénombre dans le secteur Château-Rouge 8 995 logements pour une population de 14 240 personnes. 68 % des logements ont été construits avant 1915 et 20 % entre 1915 et 1948. 76,1 % des appartements servant de résidences principales n'ont qu'une ou deux pièces et 58 % manquent au moins d'un WC intérieur, ou d'une douche ou baignoire, ou du chauffage central. 230 familles de plus de cinq personnes vivent dans une ou deux pièces. Sur trois cents immeubles examinés, 84 sont dans un état très médiocre.

Brouille à la mairie

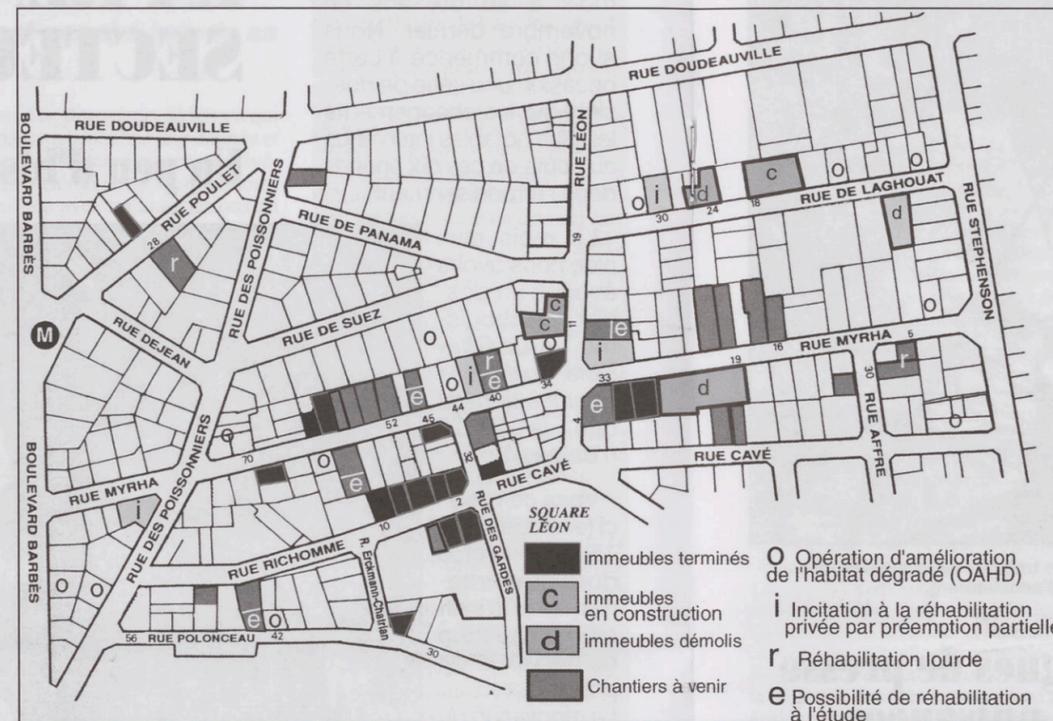
En juin 1996 (alors que le 18e du mois fête ses dix-neuf mois), lors d'une réunion publique qui rassemble plus de deux cents personnes, Anne-Marie Couderc, alors adjointe à l'urbanisme de Tiberi, ne cache pas que l'opération a pris du retard et sera plus limitée que prévu. Sur les 84 immeubles en très mauvais état, la Ville de Paris ne prévoit la démolition que d'une trentaine, et veut inciter (ou contraindre) les propriétaires des autres à effectuer des travaux.

En septembre 1997, le 18e du mois a presque trois ans lorsque le Conseil de Paris vote le plan de rénovation. Une réunion de concertation avec les habitants, la dernière en principe avant la mise en œuvre, est organisée en novembre.

Mais là-dessus, Jean Tiberi se fâche avec Anne-Marie Couderc et la remplace, ce qui remet tout en cause. Les crédits nécessaires ne sont pas votés.

Le prix du logement à l'achat a triplé en 10 ans

Le marché immobilier de Château-Rouge rattrape à grandes enjambées son retard sur le reste de la capitale. De 1996 à 2004, le prix du mètre carré est passé de 1 200 € à 3 500 €, soit une hausse de près de 300 %. Cette dernière année, l'augmentation a même atteint 22,4 %, un chiffre sans équivalent dans la capitale. Malgré cette spéculation, acheter un logement à Château-Rouge demeure meilleur marché que de l'autre côté du boulevard Barbès où le mètre



Sur ce plan, la situation actuelle du quartier : ce qui est fait, ce qui est en cours, ce qui reste à faire.

Cependant, à la fin du printemps 2001 (le 18e du mois fête alors ses six ans et demi), la municipalité de Paris a changé de mains, Delanoë a remplacé Tiberi à la mairie, des panneaux d'information commencent à fleurir dans le secteur et laissent entendre que la rénovation de Château-Rouge entre dans une phase active. Mais il faudra encore une forte pression des élus du 18e pour qu'en décembre 2001 la rénovation du secteur devienne enfin un objectif prioritaire.

En janvier 2002 (le 18e du mois a sept ans et deux mois), Michel Neyreneuf, adjoint à l'urbanisme à la mairie du 18e, présente un "plan d'urgence" pour Château-Rouge. Ce plan part d'un constat : le quartier cumule des difficultés supportées par les habitants : insalubrité, trafics, problèmes de pro-

preté et d'hygiène, développement commercial anarchique, droit du travail non respecté, rue encombrées, mosquées mal intégrées. Face à cette multitude de problèmes la municipalité souhaite défendre une approche globale.

Pour l'urbanisme, il s'agit de lutter contre l'insalubrité en utilisant tous les dispositifs existant : rachat d'immeubles et expropriations, acquisition de parcelles, examen des possibilités de restauration des immeubles et, si ce n'est pas possible, démolition-reconstruction.

Des propriétaires récalcitrants

Quatorze immeubles supplémentaires sont acquis par expropriation. Ces immeubles avaient été inscrits pendant treize années dans une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), permettant aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour les remettre en état. Ils ne l'avaient pas fait. Puis ils avaient été inscrits dans une "OPAH ciblée", toujours sans que des travaux y soient effectués. La municipalité fait voter une déclaration d'utilité publique permettant l'expropriation.

Tous les immeubles acquis par la Ville entrent dans le cadre du "logement social", c'est-à-dire des HLM. Cependant, un objectif de mixité sociale et générationnelle sera soutenu par la création de logements PLS (intermédiaires) et de trois résidences étudiantes.

La municipalité de Paris a désigné un aménageur unique, la Sémavip, une des "sociétés d'économie mixte" de la Ville, pour assurer la coordination des différents intervenants publics et privés, depuis les procédures d'expropriation et d'acquisition des parcelles jusqu'aux chantiers de construction et de réhabilitation.

Un vaste chantier

Aujourd'hui (le 18e du mois vient de passer ses dix ans), qu'en est-il de la rénovation du quartier ?

Le secteur Château-Rouge est un vaste chantier. Un certain nombre d'immeubles ont déjà été livrés et sont habités (117 logements, dont 24 pour les étudiants, et 13 locaux d'activités), un nombre suffisant pour que la transformation commence à être visible. D'autres sont en cours de construction.

Le programme s'étend de 2005 à 2008, horizon où le gros des livraisons de bâtiments terminés est prévu. Sur l'ensemble du secteur, ce seront 415 logements neufs (dont 89 pour les étudiants). Au total, une soixantaine de locaux d'activités (ou locaux commerciaux), en rez-de-chaussée pour la quasi-totalité, seront construits pour les associations, les commerces de proximité et les activités artisanales. La Sémavip prévoit des locaux annexes pour les étudiants.

À noter : tous les immeubles concernés contiendront un espace

Des commerces "exotiques" qui attirent une foule venue parfois de loin

Pour décongestionner Château-Rouge, un projet de "marché exotique"...

Des commerces de produits "exotiques" - légumes, fruits ou poissons africains ou antillais, boucheries halal, etc. -, ce n'est pas chose nouvelle à la Goutte d'Or. Il est normal que ces commerces s'installent là où vit une population pouvant leur assurer une clientèle. Le problème, c'est qu'actuellement, à Château-Rouge, ce n'est plus seulement la population du quartier qui fréquente ces boutiques.

Ce sont maintenant des gens, originaires d'Afrique noire, qui habitent dans une vaste partie de Paris et de sa banlieue, qui viennent s'approvisionner au marché Dejean et dans les boutiques environnantes, qui y fréquentent les salons de coiffure et instituts de beauté spécialisés, etc. D'où, dans les rues Poulet, de Suez, de Panama, des Poissonniers, une énorme foule, pour laquelle le quartier n'est pas dimensionné, des difficultés de circulation pour les voitures et les piétons, la multiplication de vendeurs à la sauvette - qui ne sont pas des malfaiteurs mais dont le nombre est excessif, des problèmes de bruit, de nettoyage...

Pour certains de ces visiteurs, le

quartier est un lieu de rendez-vous et ils stationnent dans les rues jusqu'au milieu de la nuit à la belle saison, buvant de la bière, parlant fort et riant, provoquant la colère d'une partie des riverains qui réclament le droit de dormir, le droit à la tranquillité.

Déjà en 1994...

L'étude menée en 1994 dans le secteur Château-Rouge par la Sémavip recensait, sur 350 com-

merces (y compris associatives) "non exotiques" afin de maintenir une diversité, d'éviter un effet de commerce ethnique exclusif.

Mais la loi, en France, c'est la liberté du commerce. Le propriétaire d'un local commercial peut le louer ou le vendre à qui il veut. Un habitant de la rue Myrha, propriétaire d'une boutique, nous confiait tout récemment qu'il reçoit une multitude de propositions d'achat, avec parfois des



De très nombreux commerces du quartier ont changé de propriétaire au cours des dix dernières années. (Ici, rue Dejean.)

merces, 120 tenus par des personnes d'origine asiatique, antillaise, nord-africaine, plus rarement originaires d'Afrique noire. (Car ce sont souvent des Asiatiques ou des Maghrébins qui sont les propriétaires des commerces de produits africains). 75 % des habitants interrogés n'y voyaient pas d'inconvénient majeur, mais, comme le disait le président de l'association Paris Goutte d'Or d'alors, «des Français habitant de longue date dans le quartier, notamment des personnes âgées, ne le reconnaissent plus et souffrent de voir leur univers disparaître».

Depuis, la proportion de commerces "exotiques" a considérablement augmenté.

Les rez-de-chaussée

Quelles solutions ? Diverses mesures ont été prises. Dans le périmètre Poissonniers-Poulet-Suez, les commerçants ne sont plus autorisés à avoir des étalages sur le trottoir, cela afin de faciliter la circulation.

Dans les immeubles que les sociétés HLM de la Ville construisent dans le cadre de la rénovation du quartier, elles s'efforcent d'attirer, dans les locaux commerciaux en rez-de-chaussée, des commerces et acti-

offres financières très alléchantes... Et, sauf infractions graves aux règlements, les pouvoirs publics n'ont pas le pouvoir de faire fermer ou déménager un commerce.

Un pari pas gagné d'avance

Pour freiner la multiplication des commerces "exotiques" et les flots de clients, une solution possible : créer ailleurs un autre pôle commercial assez attractif pour que les clients y viennent et pour que les commerçants s'y installent. L'idée d'un "marché exotique", situé dans une zone où il ne générerait pas la vie d'un quartier, a été lancée.

Actuellement, un emplacement est choisi pour ce "marché exotique" : tout au nord du 18e, de l'autre côté du périph, sur le site de l'ex-gare des Mines. Il faudra y bâtir une halle et des boutiques, il faudra sans doute des artisans et des lieux de convivialité en plus des commerces. C'est loin d'être un pari gagné d'avance : pour que les commerçants s'y installent, il faut qu'ils soient convaincus qu'ils y trouveront une clientèle ; mais pour que la clientèle vienne, il faut d'abord qu'il y ait des commerçants...

Aucun plan précis, aucun calendrier n'est établi pour le moment.

N. M.

Voirie et circulation : un dossier complexe lié à la surfréquentation

Comment faire pour limiter le flux des voitures qui bouchent les rues, notamment le week-end ? Pas facile...

«**S**'il y a quelque chose qui, mine de rien, a un impact positif sur la qualité de vie dans le quartier, c'est l'élargissement des trottoirs», nous a expliqué l'association Paris Goutte d'Or.

En 1995, l'étude préalable au projet de rénovation de Château-Rouge ne préconisait qu'une simple zone piétonne dans le secteur commerçant autour de la rue des Poissonniers. Les associations, elles, demandaient des aménagements limitant la vitesse de circulation à 30 km/h.

En fait, comme zone piétonne, il n'y a actuellement que la rue Dejean où se tient le "marché Dejean", avec interdiction d'y circuler en voiture aux heures d'ouverture des commerces.

Annihiler les "itinéraires malins"

Puis sont arrivées les opérations d'élargissement des trottoirs. Cela avait commencé dans la partie sud, rue de la Goutte d'Or où un trottoir est passé de 1,50 à 4,50 mètres en 2001. Des travaux similaires ont eu lieu ensuite rue Polonceau, et tout le long de la rue des Poissonniers jusqu'à la rue Marcadet. Ils se terminent actuellement. C'est à l'occasion de ces travaux que la Ville a supprimé, sur cette portion de la rue des Poissonniers, les autorisations d'étalages.

En 2002, le plan d'action pour le secteur préconisait la création de voies de circulation à 15 km/h, et demandait de repenser le plan de circulation du quartier en annihilant les "itinéraires malins". C'est dans ce contexte qu'est intervenue la mise en double sens de la rue Doudeauville (entre rue des Poissonniers et rue Stephenson) ainsi que la pose de feux tricolores au carrefour Poissonniers-Doudeauville-Poulet.

C'est aussi à ce carrefour que la rue des Poissonniers change de sens : à un bout, on y roule dans le sens Barbès-Doudeauville ; à l'autre bout, dans le sens Marcadet-Doudeauville. Impossible désormais aux automobilistes se dirigeant vers la banlieue nord et voulant éviter le boulevard Barbès, d'utiliser la rue des Poissonniers comme "itinéraire malin".

Mais, destinée à fluidifier la circulation, cette opération est ressentie de manière très diverse parmi les habitants. Aux heures creuses la circulation est relativement aisée mais aux heures de pointe, le carrefour est systématiquement bouché. Le week-end, c'est un enchevêtrement de voitures toute la journée. Les automobilistes qui s'engagent dans les rues du quartier sont pris comme dans une souricière, et les habitants des rues avoisinantes, Suez, Panama, Léon, ont droit à des concerts de klaxons jusque tard le soir.

Pour le moment, on ne peut pas encore dire que les résultats soient concluants.

Certains se disent qu'il faut empêcher le plus possible les voitures de rentrer dans le quartier. Mais comment ? La mairie étudie actuellement l'inversion du sens de la circulation

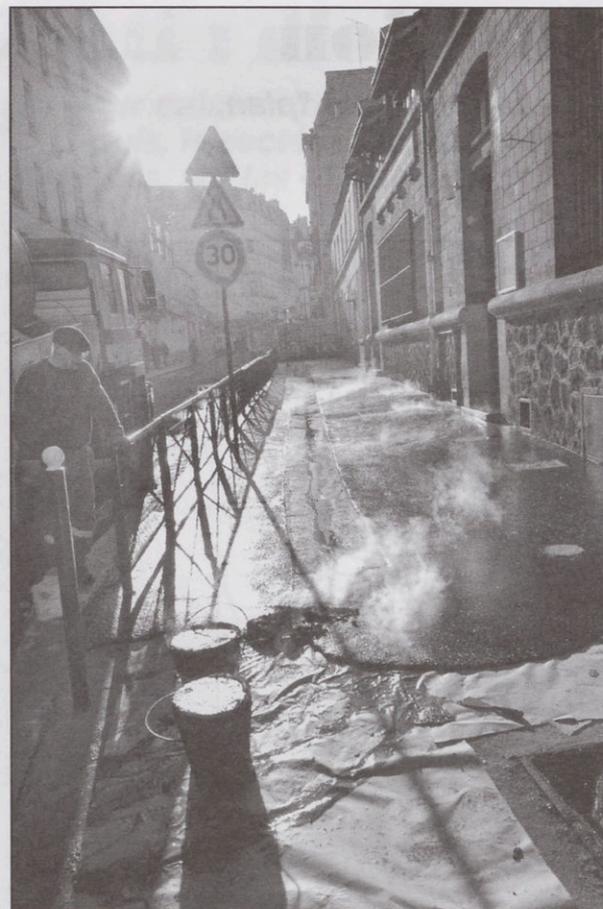
dans cette portion de la rue Poulet. Certains habitants souhaiterait la rendre piétonne.

Douze rues à rénover

La Direction de la voirie et des déplacements travaille actuellement sur un schéma global de circulation. La Sémavip a également prévu d'intervenir sur douze rues à rénover, soit pratiquement la totalité des rues du secteur sur lesquelles elle assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Prochaines rues à rénover, probablement en 2006 : les rues Dejean et Poulet. La concertation avec les habitants et les commerçants a déjà permis de dégager des variantes d'aménagement. Une nouvelle réunion de concertation aura lieu courant 2005. Le budget a été voté mais ces aménagements restent dépendants des travaux prévus sur le boulevard Barbès qui devraient théoriquement commencer au printemps 2005 et s'achever quatorze mois plus tard.

N. D.



L'élargissement des trottoirs de la rue des Poissonniers est en cours d'achèvement.

Débats, controverses, campagnes de presse à propos de la sécurité et des nuisances

Le secteur Château-Rouge connaît maintenant une présence policière massive et permanente.

Château-Rouge a fait l'objet, au cours des dix dernières années, de nombreux articles dans la presse nationale de droite comme de gauche, d'où les arrière-pensées politiciennes n'étaient pas toujours absentes, parfois même, chez certains, une pointe de racisme. Thème répété à satiété : Château-Rouge, c'est l'enfer de l'insécurité.

C'est vrai que quelques rues du quartier (Myrha, Laghouat) sont depuis longtemps des scènes majeures du trafic de drogue - d'abord l'héroïne puis le crack, le passage de l'une à l'autre ayant été ponctué par quelques bagarres entre groupes de dealers. C'est vrai aussi que cela s'est aggravé au cours des années 90, au point de créer des situations insupportables pour les riverains.

Il faudrait analyser les causes de l'aggravation : entre autres, on le sait, quand la police agit massivement contre le trafic dans un quartier, il reflue dans un autre. Quand la police a chassé les dealers et leurs clients de Stalingrad, ils ont reflué à La Chapelle, et quand la police a agi à

La Chapelle, beaucoup se sont réfugiés rue Myrha - où, pendant quelques années, la police n'a agi que modérément, pas mécontente peut-être de l'existence d'un "abcès de fixation".

C'est vrai aussi que, depuis trente ans, existe à la Goutte d'Or un "marché aux petits voleurs" (vêtements volés, cigarettes de contrebande, plus récemment téléphones portables) qui s'est constamment déplacé : rue de la Charbonnière, puis sous le viaduc du métro Barbès... et à un moment rue de Panama, avant de renaître rue des Islettes (et, semble-t-il, de se diluer).

Mais ce n'est pas vrai que les agressions de passants ou les vols à la tire soient plus fréquentes à Château-Rouge que dans les "beaux quartiers".

Surtout, ce qui est vrai, c'est qu'il existe des nuisances énormes, bruit, difficultés de circulation, saleté, dues à l'afflux d'une foule bien trop importante pour les capacités d'absorption du quartier.

De ces réalités, le 18e du mois a souvent parlé, en essayant d'éviter le sensationnalisme.

Le ras-le-bol de nombreux

habitants des rues de Suez, de Panama, des Poissonniers, Myrha, etc., a suscité la création en 1999 de l'association *Droit au calme*, qui a mené des actions vigoureuses, affiches, manifestations, interpellation des élus, campagnes de presse. Chez certains de ses adhérents, il y avait à l'évidence le désir de voir ce quartier "s'embourgeoiser".

Pendant longtemps, périodiquement on a vu affluer à Château-Rouge des effectifs de police et de CRS considérables, et on pouvait prendre le pari à coup sûr : c'était le signe qu'une période électorale allait s'ouvrir.

Cette présence massive de forces de police est devenue permanente à la fin des années 90, quand Daniel Vaillant, maire du 18e, était ministre de l'Intérieur. Elle l'est toujours. Elle a eu incontestablement quelques résultats en matière de calme. Quelques inconvénients aussi du côté des jeunes issus de l'immigration, victimes de contrôles à répétition et de tracasseries.

La réflexion et le débat sur ce problème devra tenir compte de ces deux aspects de la question.

N. M.

La recherche de locaux mieux adaptés pour les deux mosquées

Des dizaines de tapis jonchent chaque vendredi la chaussée de la rue Myrha. À l'heure de la prière, la mosquée *Khalid ibn Walid*, au numéro 28, accueille ses fidèles à même le bitume, faute de place. La rue Myrha est alors fermée par des barrières installées par la police.

Mêmes causes, mêmes effets au 55 rue Polonceau, aux abords de la mosquée *Al Fath*. Le vendredi, à l'heure de la prière, la rue Polonceau trop étroite est fermée un temps à la circulation. Les jours de grande fête religieuse, les fidèles stationnent aussi sur le trottoir de la rue des Poissonniers et même parfois du boulevard Barbès.

Une situation qui pose problème, aux fidèles d'abord, mais aux riverains également qui se plaignent de l'accès compliqué à leur domicile et, rue Polonceau, de la sonorisation du prêche.

Une fondation serait créée

Pour y remédier, la mairie de Paris veut susciter la construction de deux nouveaux bâtiments pour accueillir les mosquées. Problème : la loi de séparation des Églises et de l'État, de 1905, interdit aux pouvoirs publics de subventionner les cultes.

Une fondation serait donc créée, regroupant des élus et des partenaires privés triés sur le volet, et pourrait, elle, recevoir des subventions.

Le projet a été présenté devant le Conseil d'État qui statuera dans les prochains mois. Si la réponse est favorable, l'organisme deviendrait propriétaire du bâti et du foncier et louerait les locaux aux associations culturelles responsables des mosquées *Khalid Ibn Walid* et *Al Fath*. Avec la volonté pour la Ville que dans ces locaux soient mises en place également des activités tournées vers l'extérieur : par exemple un centre de documentation sur la culture musulmane ou des cours d'arabe.

La mairie de Paris a d'ailleurs fait paraître en novembre une offre d'emploi dans plusieurs journaux, dont *Télérama*, pour un poste de *chargé de mission* qui aurait à animer un "comité de pilotage" chargé de définir le rôle et le fonctionnement de la future fondation.

Pas de mosquées-cathédrales

Sur le plan immobilier, les choses s'avèrent plus compliquées, quoique bien engagées. Actuellement, la mosquée de la rue Polonceau est installée dans un bâtiment "provisoire" (mais qui dure depuis 1995), construit par l'OPAC et cédé à la Ville.

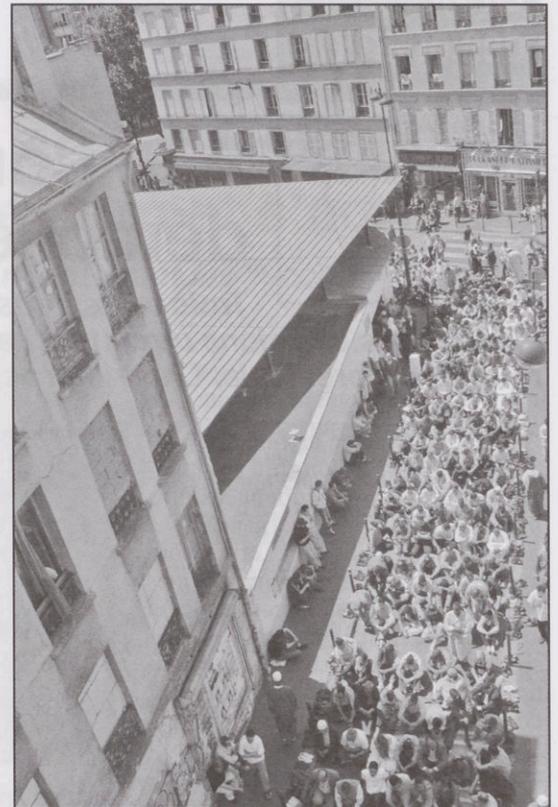
La future mosquée serait construite au même endroit et récupérerait le terrain du 53 rue Polonceau, où se trouve l'immeuble qu'elle occupait autrefois mais qui est actuellement muré en attente de démolition.

Le temps que dureront les travaux, il faudra trouver à la mosquée un relogement temporaire. Ça devrait être 23 rue Léon, à la place de l'école maternelle, elle aussi occupante provisoire en attendant que ses propres locaux soient livrés, rue Ernestine.

Quant à la mosquée de la rue Myrha, elle serait déplacée au 56 rue Stephenson, où la Ville a déjà préempté un garage. Mais ses responsables semblent réticents à la manœuvre, bien que les locaux actuels ne soient pas aux normes et qu'elle paie chaque jour une astreinte suite à des travaux réalisés sans autorisation.

Dans ces conditions, il est difficile de donner une échéance pour l'ouverture des futures mosquées, vraisemblablement en 2008.

Les nouveaux lieux de culte seront dotés de mille places chacun, l'intention n'étant pas de faire venir des fidèles de toute la capitale, mais d'améliorer leur vie quotidienne. «*Nous ne vou-*



Prière du vendredi à la mosquée rue Polonceau. Les fidèles prient dans la rue. À gauche, on aperçoit un pan de mur de l'immeuble 53 rue Polonceau, actuellement en attente de démolition. C'est là qu'avait été créée autrefois la mosquée.

lons pas construire de mosquées-cathédrales», résume Michel Neyreneuf, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et ancien président de *Paris Goutte d'Or*. Il sera interdit à ces nouvelles mosquées d'occuper l'espace public, charge aux imams de gérer leur éventuel surplus de fidèles dans les surfaces prévues.

L'enjeu a une importance au delà du quartier, l'influence au sein du Conseil français du culte musulman étant calculée au mètre carré.

M. H.

Trois questions à...

l'association Paris Goutte d'Or

• Après bien des retards, la rénovation du secteur Château-Rouge semble avancer rapidement. En êtes-vous satisfaits ?

— Notre association est née quand on a commencé à parler de la rénovation de la Goutte d'Or, au début des années 80. On nous annonçait que la rénovation de la Goutte d'Or sud enchaînerait aussitôt sur celle de la Goutte d'Or nord. Est-ce un hasard si on parle aujourd'hui de "rénovation de Château-Rouge" et non plus de "Goutte d'Or nord" ?

Au delà des mots, il y a eu non seulement dix ans de retard, mais aussi des procédures très différentes. Dans la partie sud du quartier, les procédures étaient unifiées, coordonnées en ce qui concerne les organismes intervenants, les réflexions, la concertation, les financements. Il y avait une vision unifiée. On n'a pas retrouvé cela pour la partie nord. Certains d'entre nous ont parlé de "saupoudrage", malgré le grand nombre d'interventions sur le bâti.

Quelle vision de l'avenir du quartier sous-tend les actions en cours ou envisagées ? Nous constatons qu'une spéculation immobilière effrénée se développe en même temps que la rénovation. Nous ne savons pas quel-

le est la position de la Ville à ce sujet... Il y a sans doute des gens qui se disent que ça vaut le coup d'investir parce que l'avenir ira dans leur sens.

Nous nous posons les mêmes questions à propos du commerce.

• Du commerce ?

— Nous comprenons très bien que la Ville veuille éviter une polarisation du commerce autour d'une dominante "exotique", comme on dit. Dès les années 90, nous alertions les autorités sur la nécessité de faire respecter partout les règles d'hygiène ; et l'existence de trop nombreuses boutiques qui travaillent comme des semi-grossistes ou des grossistes nous inquiète.

C'est vrai que les commerces "exotiques" sont un pôle d'attraction pour venir à la Goutte d'Or. Pour autant n'y a-t-il pas d'autres moyens pour conserver à ce quartier son caractère "exotique" et populaire ?

On nous dit : il faut travailler sur la mixité, il faut faire venir dans le quartier des populations autres. Nous ne sommes pas contre. Mais un projet comme celui des "rez-de-chaussée du design", que la municipalité nous a présenté sans concertation préalable et sans que les objectifs soient clairement annoncés, est-il la solution ? Il

y a un débat sur ce sujet au sein de notre association. Mais tout de même : sur les 70 boutiques en rez-de-chaussée dans les immeubles de la rue Myrha, il était question d'en réserver 50 à des entreprises du design !

Ça nous laisse perplexes. Est-ce compatible avec le caractère populaire du quartier, avec une forte proportion d'habitat social ?

Il y a des gens qui disent clairement qu'ils voient l'avenir de la Goutte d'Or comme quartier pour classes intermédiaires, au nord comme au sud. Dans dix, vingt ou trente ans, il faudra réhabiliter, et peut-être reconstruire, beaucoup d'immeubles sociaux de la Goutte d'Or sud. Que construira-t-on ? Y aura-t-il une pression en faveur d'une évolution "classes moyennes", comme on l'a vu par exemple rue de la Roquette ?

Or nous voulons, nous, préserver le caractère populaire de notre quartier.

Pour revenir aux commerces, on peut mener une politique de diversification en favorisant aussi l'installation de petits artisans, ou de commerces de proximité diversifiés, qui bénéficieraient, en matière notamment de loyers, des mêmes avantages que ceux qu'on veut accorder au design. On pourrait aussi envisager l'installa-

tion de cabinets médicaux ou dentaires dans ces rez-de-chaussée.

• Votre position sur les problèmes de sécurité et de tranquillité ?

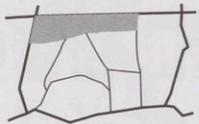
— C'est vrai qu'il y a eu du laxisme. C'est le cas pour les commerces de gros qui ne se déclarent pas comme tels.

C'est le cas aussi des arrêtés qui ont été pris il y a longtemps interdisant la vente d'alcool après une certaine heure, ou la consommation de boissons en groupes dans les rues : le but était théoriquement d'empêcher que des rassemblements bruyants se prolongent tard dans la nuit. Mais cela n'a jamais vraiment été appliqué, et maintenant c'est très difficile de revenir sur des habitudes bien ancrées.

De même, en matière de trafics de drogue, nous avons entendu des responsables policiers admettre qu'ils voyaient des avantages à la création d'abcs de fixation...

Mais ce n'est pas seulement en matière de tranquillité que des progrès sont nécessaires : en matière de services publics aussi. La poste des Islettes est manifestement insuffisante, il en faudrait une autre. L'antenne de Sécurité sociale, à certains moments, est obligée de fermer ses portes tant il y a d'affluence... ■

Porte Montmartre



À la Porte-Montmartre, la tour sera démolie et le "secteur Binet" restructuré

Trois tours dans le 18e, vieilles de quarante ans et situées au bord du périphérique, exigent des décisions urgentes. La première, celle de la Porte-Montmartre, sera démolie et ses habitants relogés au préalable. C'est l'occasion d'une restructuration de tout le secteur. Début du chantier en 2006.

Il y a dans notre arrondissement trois tours, le long du périphérique, qui préoccupent les élus municipaux. Bâties en urgence il y a plus de quarante ans, elles sont aujourd'hui inadaptées aux normes modernes d'habitat, et commencent à sérieusement se dégrader. Des décisions doivent être prises : réhabilitation légère ? réhabilitation lourde ? démolition ?

La première tour est située 32 avenue de la Porte-Montmartre. Pour celle-ci, la concertation avec les habitants a été engagée il y a quatre mois ; maintenant les décisions sont prises, elles concernent les habitants de la tour et aussi l'ensemble du quartier, elles ont été présentées dans une réunion publique le 9 décembre. La tour sera démolie.

Le cas de la deuxième tour, avenue de la Porte des Poissonniers, près de la rue Jean Cocteau, sera traité ensuite. Celle de la Porte de Clignancourt viendra en troisième.

Sans jamais de soleil

Ces trois tours avaient été bâties vers 1963, tout au nord de l'arrondissement, principalement pour abriter des familles rapatriées à la fin de la guerre d'Algérie : en raison des conditions dans lesquelles s'était déroulée l'accession de ce pays à



Construite en urgence vers 1963 pour loger des rapatriés d'Algérie. Lorsqu'elle fut bâtie, le boulevard périphérique n'était pas encore là.

l'indépendance en 1962, et notamment du rôle catastrophique joué par l'OAS qui avait mis les villes à feu et à sang, la France a dû accueillir à cette époque, en quelques mois, environ un million de rapatriés.

Au moment où ces trois tours ont été bâties, le boulevard périphérique n'était pas encore construit dans cette partie nord de Paris. C'est seulement entre 1965 et 1967 qu'il a atteint le 18e, et les tours se sont trouvées

alors juste en bordure du périph. On imagine la dégradation des conditions de vie que cela a représenté...

La tour de la Porte Montmartre a 35 mètres de haut, elle compte 83 logements, dont beaucoup orientés plein nord, c'est-à-dire sans jamais de soleil, avec le périph et son bruit sous les fenêtres. Pas de volets. Des paliers étroits. Les boîtes à lettres sont à l'extérieur de l'immeuble. Il y a des fissures dans les murs (bien que

l'immeuble ne soit pas dangereux pour le moment), sans arrêt des problèmes de plomberie... Malgré ces inconvénients, on constate un attachement sentimental de beaucoup d'habitants à leur logement, ce qui est normal : c'est là qu'ils font leur vie.

Des réunions de concertation ont eu lieu le 28 septembre et le 14 octobre. L'OPAC, qui gère cet immeuble, a mené des entretiens individuels avec tous les locataires. L'option choisie par une nette majorité d'entre eux, c'est la démolition avec relogement préalable, étant entendu qu'il faut des engagements fermes en ce qui concerne la qualité du relogement et le montant du loyer, qui ne doit pas augmenter.

Le cabinet Choiseul a été chargé d'étudier un projet. C'est un cabinet d'architectes et urbanistes, avec un paysagiste et un sociologue. La municipalité de Paris veut que le relogement définitif des habitants soit réalisé avant que la tour soit abattue.

Et les équipements collectifs ?

Le plan présenté ne concerne pas seulement la tour, mais tout le "secteur Binet", c'est-à-dire l'espace situé entre le périph au nord, la rue René-Binet au sud, l'avenue de la Porte-Montmartre et la rue du lieutenant-colonel-Dax.

Outre les grands immeubles situés le long de cette dernière rue (qui ne sont pas concernés par le projet), on trouve dans cet espace le jardin public Binet, un terrain de boules, deux

Un PIMMS à la Poste : c'est du gâteau

Un point d'informations sur les services publics et de conseils, le premier à Paris, logé dans le bureau de poste de la Porte Montmartre.

C'est avec musique d'ambiance, petits fours et très grosse affluence qu'a été inauguré, le 9 décembre, le premier Point d'information et de médiation multi-services (PIMMS) de Paris.

Installé dans le bureau de poste de la Porte Montmartre entièrement remodelé (et bien plus agréable qu'avant), le PIMMS 18e est un lieu d'écoute qui oriente et conseille les habitants dans leurs démarches auprès des services publics. « Les gens viennent également nous parler d'eux. Le premier contact est souvent informel, puis, se sentant en confiance, ils reviennent avec un problème », explique Abla, l'une des trois agents employés par l'association PIMMS Paris, qui gère le point.

Sans rendez-vous, chacun peut venir avec son dossier administratif à remplir, sa facture à déchiffrer ou ses questions sur la vie du quartier. Les

agents disposent de contacts directs auprès des organismes partenaires, ce qui simplifie le dialogue et apporte une réponse rapide au problème, aussi minime soit-il. L'utilisateur gagne ainsi du temps et évite un déplacement inutile. « La mission du PIMMS est double car elle permet aussi aux agents médiateurs de se lancer dans la vie professionnelle », souligne Raphaël Détrie, directeur de l'association PIMMS Paris.

Sept cents personnes seraient déjà venues au PIMMS 18e Bichat entre son ouverture le 18 octobre dernier et l'inauguration. Le bouche à oreille dans le quartier commence à porter. Et les nombreux partenaires à l'origine du projet semblent ravis. Aussi bien Daniel Vaillant, maire du 18e, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, que Jean-Paul Bailly, PDG de La Poste, tout le monde y allait de ses remerciements. La préfecture de

Paris, EDF-GDF, France-Télécom et les associations du quartier sont également du projet.

Les partenaires se partagent le budget de la structure, à hauteur de 50 % pour les collectivités et 50 % pour les entreprises. Douze autres points existent déjà depuis dix ans dans neuf villes françaises. De nouveaux PIMMS pourraient voir le jour dans Paris, notamment dans le 19e près de la Porte d'Aubervilliers, et dans les 20e, 11e 12e et 15e arrondissements.

Julien Boudisseau

11 avenue de la Porte-Montmartre. 01 56 55 50 02.

Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 12 h à 19 h ainsi que le samedi matin de 8 h à 12 h. De nouveaux horaires plus larges sont envisagés dans les semaines à venir.

Internet : www.pimms.org. Mail : pimms18.bichat@wanadoo.fr

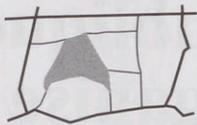
Les nuisances des Pucés sauvages

Les habitants de la tour ont interpellé le commissaire du 18e au sujet des "Pucés sauvages" qui, tous les week-ends depuis bientôt trente ans, s'installent dans l'allée Jean-Henri-Fabre qui longe le périphérique, et stationnent devant l'entrée de la tour. On y trouve toutes sortes d'objets bas-de-gamme, ainsi que des objets volés (portables, etc.).

« Notre immeuble sert en permanence d'urinoir, disent-ils, les "puciers" bloquent notre porte et, si on leur fait une remarque, on se fait insulter. Après leur passage, on trouve autour de notre entrée des monceaux de détritus... »

Le commissaire a promis de demander à ses policiers d'effectuer une surveillance régulière de cet endroit. « Mais, dit-il, durant la week-end nos effectifs sont sollicités en de très nombreux endroits de l'arrondissement... »

Clignancourt



écoles, une crèche, la bibliothèque Porte-Montmartre, le centre d'animation Binet, le centre social de la Caisse d'allocations familiales, etc.

Ceux de ces équipements qui devraient être démolis dans le cadre de la restructuration du secteur (la crèche, et tous les équipements actuellement logés dans des baraquements en bois et en plastique) devront être restitués à l'issue des travaux dans de nouveaux locaux (peut-être dans une "maison de quartier" ?).

Il est proposé de construire au nord du secteur des immeubles d'activités économiques, dont les murs donnant sur le périphérique seraient aveugles et dont toutes les ouvertures seraient orientées vers le sud. Ces bâtiments feront écran entre le bruit du périph et le reste du secteur.

Les écoles seront conservées telles quelles, ainsi que le square Binet - qui pourrait toutefois se voir agrandi et lié au square Marcel-Sembat situé tout près. Le terrain de boules devrait être localisé ailleurs.

Dans la partie sud seront construits les nouveaux logements. Il y aura sensiblement plus de 83 logements : la municipalité veut profiter de ce programme pour répondre au besoin crucial de logements nouveaux et, dit-elle, pour assurer une certaine "mixité sociale".

La crèche restera ouverte

Une visite du site avec les habitants de la tour et les personnes concernées dans le quartier aura lieu le samedi 8 janvier 2005 à 14 h. Un atelier de réflexion sur la réorganisation des équipements collectifs se tiendra le 13 janvier, et une nouvelle réunion publique à la fin du premier trimestre 2005.

Calendrier : janvier à mars 2005, concertation ; janvier à juillet, préparation de l'opération ; puis, pendant un an, travail des architectes, choix des entreprises, permis de construire, etc. ; démarrage du chantier avant la fin de 2006, pour 24 mois de travaux.

La crèche resterait ouverte durant tout le temps du chantier, transférée pendant quelques mois dans un bâtiment provisoire, peut-être de l'autre côté de l'avenue de la Porte-Montmartre.

René Molino

Le centre *Alcool information* change de nom et s'agrandit

Il accueille aussi maintenant les "accros" au tabac.

Meaghan Major



L'équipe du centre de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, rue de Clignancourt.

Le centre *Alcool information* du 52 bis rue de Clignancourt vient de s'agrandir, utilisant maintenant aussi le 54, local naguère occupé par un artisan italien. Il a parallèlement élargi ses missions et changé de nom pour s'intituler *Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie* (ANPAA).

Une équipe chaleureuse y accueille les "accros" à l'alcool, mais aussi maintenant au tabac et à d'autres substances.

La charte de l'ANPAA décline en effet plusieurs missions : prévention, information sur la dépendance, formation, soin. Son action ne concerne pas que le 18e, mais tout Paris. Il y a néanmoins un important travail de proximité avec d'autres associations, notamment le *pôle santé* de la rue Cavé à la Goutte d'Or et LEA (*Lieu d'écoute et d'accueil*,

147 rue de Clignancourt) qui s'adresse aux adolescents.

Au centre *Alcool information*, on oriente avant tout ceux qui viennent demander aide et conseil vers des associations et des centres de soin en essayant de répondre de façon ciblée aux différentes demandes.

Dans notre société, l'alcool est un business, qui fait travailler un demi-million de gens, et le canon de rouge coûte bien moins cher qu'un jus de fruit. Pour lutter contre les incitations à surconsommer, mieux vaut prévenir et informer des risques que réprimer. C'est le rôle de l'ANPAA.

Ainsi, elle intervient auprès des jeunes lors d'interventions en milieu scolaire, des salariés des entreprises et dans de nombreuses structures, pour échanger sur

ce sujet tabou. Elle organise des *rallyes santé* dans le quartier (il y en a eu un en octobre dans le 18e), des animations...

"On ne soigne pas que par la parole"

L'ANPAA travaille également étroitement avec des médecins et les centres de soin. Elle accélère et facilite une consultation à l'hôpital (démarche peu évidente) ou une hospitalisation. Elle sollicite aussi les médecins pour des interventions avec des professionnels, sur des thématiques précises, par exemple : alcool et grossesse.

Pour Franck (un des membres de l'équipe) : «*On ne soigne pas quelqu'un que par la parole... Il est essentiel de faire réfléchir les gens sur la relation qu'ils entretiennent avec l'alcool. C'est un produit toxique et cancérigène, il est faux que le vin soit bon pour la santé et il est dangereux de le répéter. De même que le tabac pour lequel, il n'y a pas si longtemps, les médecins disaient qu'au-dessous de cinq cigarettes par jour il n'y avait pas de nocivité ni d'addiction...*»

Flora Morisson

52 bis/54 rue de Clignancourt. 01 46 06 26 00.
www.anpaa.asso.fr
Accueil du lundi au vendredi 9 h à 17 h. Permanence le mercredi de 13 h à 17 h 30.

Quelques chiffres

Entre 1300 et 1700 comas éthyliques mortels par an en France.

En région parisienne : un consultant sur trois est une femme.

La France est le plus gros producteur d'alcool au monde et un des plus gros consommateurs par habitant.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



À l'origine des boulevards de Clichy et de Rochechouart (3) Lorettes, filles publiques, pierreuseuses : la prostitution s'organise au long du mur

Troisième article de la série consacrée au "mur des fermiers généraux", construit entre 1786 et 1790 sur les limites du Paris de l'époque – qui était plus petit que le Paris d'aujourd'hui...

Jusqu'en 1860, le mur se dresse, le fameux "mur des fermiers généraux" marquant les limites du Paris d'alors, sur la ligne des actuels boulevards des Batignolles, de Clichy, de Rochechouart, de la Chapelle, etc. Car jusqu'en 1860, les taxes sur les marchandises entrant dans Paris sont perçues aux 55 ouvertures percées dans le mur et qu'on appelle les "barrières".

Et jusqu'en 1860, puisqu'à l'extérieur de cette frontière les vivres et les boissons ne payent pas ces taxes et coûtent donc moins cher, on voit naître le long du mur, à Montmartre et à Belleville, tout comme, au sud de Paris, à Grenelle ou à Bercy, quantité de restaurants, de cabarets et de guinguettes. (Voir *Le 18e du mois* n° 110 et 112.)

Autour de ces établissements où de nombreux Parisiens viennent se distraire, parfois s'enivrer et chercher le plaisir, se développe dès le début du XIXe siècle une prostitution florissante. Les *filles publiques* ou *filles de joie*, comme on disait alors, s'y offrent. Leurs souteneurs ne sont pas loin. Et cela va marquer pour longtemps certains quartiers, tel celui de Pigalle, bien longtemps après que le mur aura disparu.

De même qu'il s'est établi une hiérarchie entre les établissements de fête, selon le quartier où ils sont installés et la clientèle qui les fréquente, de même se crée une hiérarchie dans la prostitution.

En quête de l'homme riche

Il y a les femmes galantes en quête de l'homme riche. On les voit, élégantes, au promenoir des établissements sélect ou dans les cafés chic. Pour elles, pas question de multiplier les passes. Elles cherchent le client qui les emmènera souper dans un grand restaurant, puis qu'elles



Le souper de la lorette, dessin de Gustave Doré (1861). Les lorettes cherchaient les clients riches qui les emmèneraient souper dans les grands restaurants. Ce dessin faisait pendant à un autre où Doré montrait "le déjeuner de la lorette", chez sa mère, dans un environnement misérable.



La "barrière Montmartre" en 1858 avec, derrière le mur des Fermiers généraux, ce qui deviendra la place Pigalle.

entraîneront chez elles au moins pour la nuit et qui peut-être, si elles ont de la chance et si elles savent plaire, acceptera de les "entretenir" pendant quelques mois, voire quelques années.

«Le plus souvent», écrit l'historien Alain Corbin, *la prostituée de haute volée a été "lancée"* ; elle est la créature d'une grande proxénète, d'une "ogresse"...»¹ À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, ces grandes proxénètes sont souvent des *marchandes à la toilette* qui leur louent ou leur vendent, fort cher et à crédit, des parures somptueuses, faisant souvent en outre fonction d'usurières, voire d'entremetteuses, parfois même prenant un pourcentage sur l'activité de leurs protégées.

Certaines *marchandes à la toilette* amassent ainsi des fortunes qui leur permettent d'acquiescer les plus belles maisons. C'est ainsi par exemple qu'en 1843 une dame Ozanne, ancienne *marchande à la toilette*, achète aux héritiers Feutrier (dont une rue du 18e porte le nom), enfants d'un maître des requêtes au Conseil d'État et neveu d'un évêque qui a été ministre des Affaires ecclésiastiques, le *Château-rouge* situé sur la commune de Montmartre, et son immense parc s'étendant jusqu'à la rue des Poissonniers. Elle n'en usera d'ailleurs pas longtemps, puisqu'elle mourra en 1844. Le *Château-rouge* sera alors vendu et transformé en bal plutôt chic.

Les *marchandes à la toilette* ne sont pas seules à profiter des prostituées de haut vol. Il y a aussi les *tapissiers*, qui leur installent de beaux appartements, superbement meublés, où elles recevront leurs riches clients. Mais là aussi, c'est fort cher et à crédit.

Marchandes à la toilette et *tapissiers* profitent ainsi de l'argent de la prostitution sans pour autant être poursuivis comme proxénètes.

Progressivement, ces prostituées de luxe s'installent de plus en plus nombreuses dans des appartements du quartier situé au sud de la "barrière Montmartre" (l'actuelle place Pigalle) – et c'est pourquoi on les baptisera des *lorettes*, du nom de l'église qui marque la limite sud de ce quartier.

La Boule blanche qui devient noire

Une autre personne issue du monde de la galanterie joue un rôle dans l'histoire de cette partie de Montmartre. Au temps du Directoire, elle avait été l'une des nombreuses maîtresses de Barras, alors l'homme le plus puissant de France. En 1822, ayant perdu beaucoup de son éclat, elle ouvre à Montmartre, le long du mur, un bal au caractère très populaire.

La mémoire du quartier n'a pas conservé son vrai nom. On la surnommait *Belle-en-cuisses* et, dans les conversations, tout le monde appelle ainsi l'établissement. Mais le vrai nom du bal, c'était *la Grosse boule blanche*, à cause d'une boule décorative suspendue au-dessus de la porte. L'entrée ne coûtait que 10 sous en semaine, 5 le dimanche, ce n'était pas cher. On y venait en famille de Clignancourt et de la Goutte d'Or.

Avec le temps, la boule blanche se couvrit de crasse et le bal changea de nom : ce fut le bal de *la Boule noire*, qui devait fermer en 1880 et sur l'emplacement duquel devait être construite en 1887 *la Cigale*. Mais le nom de *la Boule noire* continua, jusqu'à nos jours, à être utilisé pour une salle annexe de *la Cigale*.

Les jardins de l'Élysée-Montmartre

À l'étage en dessous des *lorettes*, il y a les prostituées ordinaires, qui racolent dans la rue, sur le trottoir devant les cabarets, ou dans des bals populaires comme *l'Élysée-Montmartre* ou *la Grosse boule blanche*. Elles multiplient les passes, dans des hôtels bon marché du quartier ou dans des appartements loués pour cela, quelquefois dans des "cabinets noirs" installés dans les jardins des bals publics (comme il en a existé, semble-t-il, à *l'Élysée-Montmartre* avant que la police les fasse fermer).

Elles pratiquent rarement là où elles habitent, ne voulant pas être montrées du doigt par les voisins. Les prostituées domiciliées dans le 18e (arrondissement qui arrive au second rang, derrière le 11e, comme lieu de résidence des prostituées recensées par la police au milieu du XIXe siècle) travaillent plutôt à Belleville ou plus loin encore.

Le débat sur la réglementation

Un grand débat politique court au long du XIXe siècle à propos de la prostitution, opposant les partisans d'un système "réglementariste" à ceux d'un certain libéralisme. Le docteur Parent-Duchâtelet, dont le livre publié en 1836, *De la prostitution dans la ville de Paris*, est l'enquête la mieux documentée de l'époque sur ce sujet, a une énorme influence comme défenseur du réglementarisme, prônant l'enfer-



Cette image, parue à l'époque dans *L'illustration*, est la seule qui reste de la démolition du mur des fermiers généraux, en janvier 1860.

mement des filles le plus possible dans des *maisons de tolérance* et, pour celles qui resteront dehors, une surveillance stricte par la police. Projet à la fois sanitaire – enrayer la propagation des maladies vénériennes – et moral.

Ce sont ces idées qui sont d'abord retenues par les pouvoirs publics. Les prostituées exerçant hors des *maisons* sont légalement tenues de se déclarer, d'être "en carte" et de se présenter régulièrement à la visite médicale. Elles ont interdiction d'utiliser des moyens de racolage voyants, mais cependant doivent rester tête nue, "en cheveux", afin qu'on ne les confonde pas avec les honnêtes femmes qui, elles, portent bonnet ou chapeau.

En réalité, beaucoup d'ouvrières et de femmes du peuple sortent elles aussi "en cheveux". Mais, pour les bourgeois comme pour la police, ouvrières et prostituées sont presque confondues dans le même mépris. Du reste, les ouvrières à cette époque sont si mal payées qu'on en rencontre qui, à l'occasion, une fois terminée la journée de travail à l'atelier, se trouvent obligées de vendre leur corps pour pouvoir finir la semaine...

Filles soumises, filles insoumises

Les prostituées en carte sont appelées "filles soumises". Les autres, les clandestines, les "insoumises", de loin les plus nombreuses, sont constamment à la merci d'une rafle, et alors conduites de force à la visite et enregistrées.

Celles qui sont reconnues malades sont enfermées à la prison-hôpital Saint-Lazare² où on les soigne... tant bien que mal, car à cette époque, contre la syphilis on ne peut pas grand chose. Saint-Lazare, c'est pour toutes la terreur. Dans les vieux murs noirs de cet ancien couvent devenu prison pour femmes (et qui le restera jusqu'à sa démolition en 1935), toutes les détenues, délinquantes de droit commun, jeunes filles mineures arrêtées pour vagabondage ou enfermées à la demande de leurs parents, prostituées, doivent travailler en silence toute la journée, vêtues uniformément d'un bonnet sans garniture, une robe de droguet rayé, un fichu bleu, des sabots, sous la surveillance de sœurs de la Charité.

Mais au fil du temps cette politique réglementariste échouera à diminuer la prostitution et même à la contrôler. À Paris, le nombre des "maisons de tolérance" et des filles qui acceptent d'y être enfermées ne cessera de diminuer : 204 maisons et 1 852 filles en 1855, seulement 133 maisons et 1 107 filles en 1880 (à un moment où les estimations les plus vraisemblables parlent de 20 000 à 30 000 prostituées à Paris, majoritairement clandestines), 47 maisons et 387 filles en 1903...

À l'échelon le plus bas de la prostitution, il

y a les *pierreuses*, ainsi nommées parce qu'elles "travaillent" dans les champs, les terrains vagues ou bien, à Montmartre, dans quelques planches formant de vagues cabanes au fond des vignes.

Selon les statistiques de la police, elles se répartissent presque exclusivement en deux catégories : d'une part de très jeunes femmes ou jeunes filles, immigrées depuis peu des provinces, principalement de Bretagne et du Nord, débutantes dans la profession, et d'autre part des vieilles femmes tellement abîmées qu'elles doivent "brader" leurs soins au plus bas prix, auprès de clients qui se déclarent incapables, ou qui refusent, de payer une chambre dans un hôtel, même borgne.

Celles-là, on les rencontre surtout dans les quartiers les plus pauvres, comme les alentours de la barrière Poissonnière...

Dans un coin sombre

Et puis il y a les *souteneurs*, qui forment un monde extrêmement divers : jeunes *amants de cœur* qui sont soutenus par les filles plutôt qu'ils ne les soutiennent, ouvriers au chômage ou malades, sans ressource, et qui ont poussé leur femme à se prostituer ou accepté qu'elle le fasse, mais aussi proxénètes professionnels, recrutant leurs *marmites*, comme on disait (celles qui mettaient pour eux de la viande dans la marmite), dans les bals de barrière ou à la porte des ateliers, quelquefois *rôdeurs de barrière* pratiquant l'*entôlage*, dévalisant le client souvent



«Mon fils, rappelle-toi ce jour mémorable où tu as vu démolir à jamais le mur d'octroi !» Lithographie de Daumier, 1860.

ivre que la fille a amené pour eux dans un coin sombre...

Avant 1850, ils ne constituent pas encore un "milieu" organisé, mais à force de se rencontrer dans les cafés d'où ils surveillent leurs femmes, ils finiront par s'associer, d'abord pour donner l'alerte en sifflant lors des descentes de police, puis pour monter des "coups"... C'est ainsi que Pigalle deviendra, au XXe siècle, un des centres nerveux de la criminalité.

Des "barrières" aux "portes"

Le mur des fermiers généraux, on le sait, n'a pas été conçu comme un ouvrage militaire. En 1814, quand les armées prussiennes et russes ont pris Paris, il y a bien eu quelques échanges de coups de feu de part et d'autre de ce mur, utilisé comme protection par les derniers défenseurs de la capitale, - mais sans grande conviction, car c'était tout à la fin de la bataille, alors que la capitulation de Paris était déjà annoncée³. En réalité, chacun savait que le mur n'aurait pas résisté à une véritable canonnade.

C'est pourquoi, quelques années après, Auguste Thiers, premier ministre du roi Louis-Philippe, a fait construire, mais un peu plus loin (à peu près sur le tracé actuel du périphérique), une ceinture de vraies fortifications, achevée en 1845, qui englobe la banlieue proche.

À l'intérieur de cette enceinte, l'urbanisation progresse au galop, champs et vignes perdent sans cesse du terrain. Et voilà qu'un peu plus tard le baron Haussmann, nommé en 1853 préfet de la Seine par Napoléon

III, se met dans l'idée de reculer les frontières de Paris jusqu'aux fortifications. C'est chose faite le 1er janvier 1860 : ce jour-là, Paris annexe en totalité onze communes de banlieue, dont Montmartre et La Chapelle.

Les bureaux de l'*octroi*, où l'on perçoit les taxes sur les marchandises entrant dans Paris, quittent les *barrières* du mur des fermiers généraux et s'installent aux *portes* percées dans les "fortifs".

Dès lors, le mur n'a plus aucune utilité. Le 2 décembre 1859 a été affiché l'avis de vente par adjudication des matériaux qui résulteront de sa démolition. L'adjudication est faite les 26, 28, 29 et 30 décembre 1859, en quarante lots. Et la démolition ne traîne pas : elle est achevée en moins d'un mois !

Une deuxième vente par adjudication aura lieu en 1861, concernant cette fois la démolition des pavillons des barrières, dont quatre seulement subsisteront, à la Villette, à l'entrée de l'avenue du Trône, à Denfert-Rochereau et au parc Monceau.

À la place du mur on créera un vaste terre-plein, au milieu de ce qu'on continuera de nommer, encore assez longtemps, les "boulevards extérieurs", parmi lesquels nos boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la Chapelle... Mais ici s'ouvre une autre histoire.

Noël Monier

1. Alain Corbin, *Les filles de noce*, éditions Aubier.

2. La prison Saint-Lazare ne se situait pas, malgré son nom, du côté de l'actuelle gare Saint-Lazare, mais au niveau du 107 rue du Faubourg Saint-Denis, entre les emplacements actuels des gares de l'Est et du Nord.

3. Voir l'article Histoire dans le 18e du mois n° 99.

Une éditrice qui tient le cap

Isabelle Pivert a fondé dans le 18^e les Éditions du Sextant il y a un peu plus d'un an. Elle propose des textes exigeants mais ouverts au grand public, essais sur l'espace contemporain, témoignages de la Résistance, etc.

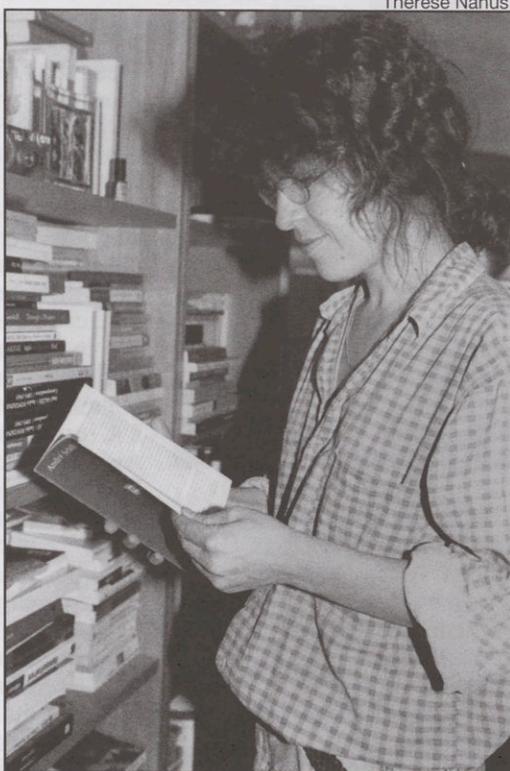
Dans notre monde contemporain où tout devient inéluctable, automatique, sans aspérités, la référence au sextant dans le nom de cette maison d'édition est loin d'être anodine : cet instrument, qui a permis à tant de navigateurs et de voyageurs de trouver leur route, est à lui seul une invitation à la lecture hors des sentiers battus. Que les lecteurs puissent davantage s'orienter, exercer leur esprit critique, telle est l'ambition d'Isabelle Pivert, la fondatrice des Éditions du Sextant.

«L'idée de départ est d'essayer de faire des choses qui n'ont jamais été faites, je me considère un peu comme une chercheuse, mais je veux m'ouvrir au grand public», explique cette Bretonne de 41 ans qui ne se destinait pas à devenir éditrice. En effet, après des études à HEC, l'univers de la grande entreprise lui ouvrait grand les bras.

Fidèle à ses convictions

C'était sans compter sa soif d'indépendance qui l'amena très tôt à abandonner une carrière dans le conseil en innovation. Multiples voyages, traversée de l'Atlantique à la voile en 1990 à la suite de laquelle un petit éditeur lui proposa de publier son journal de bord¹, mission humanitaire d'un an en Roumanie auprès d'orphelins, Isabelle Pivert n'y va jamais par quatre chemins pour rester fidèle à ses convictions.

C'est pourquoi, amoureuse des livres depuis toujours, elle décide il y a cinq ans de faire une formation d'éditrice au CFD (qui est par ailleurs une école de journalisme). Après avoir travaillé aux Éditions du Félin, elle vole désormais de ses propres ailes depuis septembre 2003. Encore une fois, la passion la guide dans sa démarche. Pour s'en convaincre, il suffit de l'écouter présenter avec avidité la dizaine de livres qu'elle a d'ores et déjà édités dans trois collections : *Géographique* qui rassemble des



Thérèse Nanus

Isabelle Pivert : une volonté d'indépendance.

m'enrichir, la culture c'est aussi de faire réfléchir les gens», rappelle-t-elle.

Si le coût de fabrication des livres a baissé avec les nouvelles technologies, la difficulté principale pour une petite maison d'édition reste la diffusion : «L'essentiel d'une maison, c'est de durer, d'être endurant, de se faire connaître au niveau des médias mais surtout au niveau des libraires.» Le fait de travailler avec une dizaine de collaborateurs indépendants – conseiller éditorial, maquettiste, graphiste... – permet à cette éditrice de bénéficier d'une certaine souplesse. Ce qui lui permet parfois d'éditer des textes jugés «pas assez commerciaux» par de grands éditeurs.

L'humain avant tout

Mais sa ligne directrice reste l'humain. Cette ancienne salariée du monde déshumanisé des multinationales en a fait un leitmotiv, elle qui reçut dans son enfance une éducation chrétienne : «Ce qui m'intéresse dans mon travail d'édition c'est de faire ressortir l'humain de tout ce qui peut l'emprisonner, voilà l'humain... Qu'est-ce que c'est que l'être humain ? Quelle société voulons-nous ? Aujourd'hui la question est pourtant absente alors qu'il est urgent d'y répondre !», s'exclame-t-elle. Ainsi, face à la résignation ambiante, elle tente, notamment en publiant des récits de la Seconde guerre mondiale, de transmettre des valeurs de résistance aux jeunes, «leur faire savoir qu'on peut aussi dire non». Dans un univers culturel où l'économie impose de plus en plus sa loi, ce sacerdoce de l'édition, plus que jamais utile, est à saluer, même si la principale intéressée reste modeste : «Il s'agit simplement de transmettre la parole qui est généralement niée désormais, voilà, c'est en quelque sorte un engagement.»

Marc Endeweld

□ Éditions du Sextant : 01 42 23 26 54.
Courriel : editions.sextant@wanadoo.fr

1. Traversée, journal de voyage, Éditions Dufourg-Tandrup, 1995.
2. Notamment La plastiqueuse à bicyclette, le récit de Jeanne Bohec, ancienne maire-adjoint du 18^e.

Paris, ville diverse mais de plus en plus embourgeoisée

● *Sociologie de Paris*, par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Ed. La Découverte. 7,95 €.

Sociologues, directeurs de recherche au CNRS, spécialistes d'histoire de Paris, les auteurs racontent l'évolution de la population parisienne et comment, dans les cinquante dernières années, la capitale s'est embourgeoisée et «déprolétarisée».

De 1954 à 1999 (dernier recensement), le nombre de cadres y a augmenté de 75,5 %, celui des ouvriers et employés a baissé de 212,7 %. Par exemple, dans notre 18^e, en 1954, la proportion était de 30 % de cadres contre 70 % d'ouvriers. Elle est maintenant de 54,7 % contre 45,3 %.

«Paris, ville riche, pratique l'exclusion des plus démunis, des moins solvables», disent-ils, soulignant toutefois les différences entre les «beaux quartiers» de l'ouest et les quartiers populaires de l'est dont le nôtre.

46 % des assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes résident dans les 7^e, 15^e et 16^e arrondissements contre 8,7 % dans les 11^e, 12^e, 18^e, 19^e et 20^e, pourtant bien plus peuplés au total. Dans le 8^e arrondissement, 57,4 % des étrangers sont des Européens et 20,5 % d'entre eux sont cadres, alors que dans le 18^e, seulement 19 % des étrangers sont européens et 9,8 % cadres.

Les deux sociologues abordent la question de la «mixité sociale» (plus de 30 % de logements sociaux dans le 19^e et le 20^e arrondissement, environ 20 % dans le 18^e, et moins de 4 % dans le 6^e, le 7^e et le 8^e). Si la «mixité sociale» laisse à désirer, c'est donc clairement au détriment des catégories populaires.

Prenant (entre autres) l'exemple de la rue des Gardes, devenue «rue de la mode», ils estiment que cette diversité un peu plaquée sur le quartier de la Goutte d'Or «pourrait à terme conduire à un embourgeoisement»...

M.-P. L.

Frontières de Paris

● *Sur les traces des enceintes de Paris*, par Renaud Gagneux et Denis Prouvost. Éditions Parigramme. 246 pages, 29 €.

Paris a reculé ses limites de nombreux moments de son histoire, depuis le Lutèce gaulois dans son île jusqu'au Lutèce gallo-romain qui s'étendait sur la rive gauche jusqu'à la Montagne Sainte-Geneviève, de l'enceinte de Philippe-Auguste à celle de Charles V, du mur des fermiers généraux aux «fortifs»...

Renaud Gagneux et Denis Prouvost, comme des détectives, vont à la recherche des traces de ces frontières, à travers des vestiges multiples : tracés des rues et des moyens de transport, découpage des bâtiments et des sous-sols... Enquête passionnante, à laquelle contribue pour beaucoup l'illustration, cartes, dessins et photos, due à Emmanuel Gaffard.

N. M.

Entretiens avec des licenciés

Isabelle Pivert, directrice des Éditions du Sextant, y a publié elle-même un livre, *Plan social, entretiens avec des licenciés*, reflétant ses préoccupations et son engagement. «À la mémoire de mon oncle, mort à 57 ans, dix ans après son licenciement, à celle de ma tante, harcelée pour ses activités syndicales, et à tous ceux qui luttent pour leur dignité et celle des autres», a-t-elle mis en exergue.

Isabelle Pivert a voulu aller au plus près du terrain. Elle a recueilli l'interview de deux directeurs des ressources humaines qui ont accepté, sous le sceau de l'anonymat, de lui parler de leur pratique du licenciement.

En préambule, elle nous éclaire sur ce qui l'a motivée : «J'ai voulu rencontrer ces professionnels de l'emploi qui ont licencié en masse... Là, pensais-je, doit se trouver le cœur du problème, dans ce face à face terrible, réel, physique où, lors d'un entretien, une personne en exclut une autre...»

Des propos qu'elle a recueillis émerge une réalité crue parfois, qui peut heurter, mais difficilement réfutable car livrée par les «licenciés» eux-mêmes.

Gisèle Lhuissier

□ Collection le Décodeur. 118 pages. 15,50 €

Il se passe toujours quelque chose à la Halle Saint-Pierre

...où l'exposition H.R. Giger est prolongée jusqu'au 6 mars.

Ouvert absolument tous les jours de 10 à 18 h, le grand vaisseau de la Halle Saint-Pierre, dans la superbe architecture métallique d'un ancien marché couvert, abrite dans ses cales et ses superstructures une floraison d'activités.

À l'origine, la Halle s'appelait "Musée d'art naïf", destinée notamment à abriter la collection Fourny. Peu à peu, de la notion d'art naïf on est passé à celle d'art brut : des œuvres réalisées par des gens qui n'ont pas été marqués par «l'asphyxiante culture», des artistes à qui on n'a pas enseigné l'imitation des maîtres... Vaste univers qui englobe certes ceux qu'on appelle les naïfs (les vrais, pas les imitateurs), mais aussi les autodidactes, les fous, les illettrés de tous continents, les non-conformistes de tout poil...

Les grandes expositions

À cet univers, la Halle Saint-Pierre consacre ses grandes expositions : quelquefois deux expos, l'une dans l'espace du haut éclairé par les verrières, l'autre dans l'obscur espace du rez-de-chaussée – quelquefois une seule.

L'exposition actuelle est consacrée à H.R. Giger, artiste culte, pas du tout conforme aux traditions académiques, même les plus modernes, mais certainement pas artiste naïf. L'exposition a tant de succès qu'elle est prolongée jusqu'au 6 mars.

Celle qui lui succédera, du 21 mars au 31 juillet, s'intitulera *Écritures en délire* et rassemblera près de 150 œuvres d'une quarantaine d'auteurs.

Dans l'espace d'accueil

Il y a aussi, dans l'espace d'accueil, des petites expositions, de deux semaines, qui permettent



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Au programme en janvier

- **Danse** : 11 janvier à 20 h (et 1er février, 15 février, 1er mars), *les Transmutants* présentent *Orphée à rebours*, spectacle chorégraphique déambulatoire inspiré par l'exposition Giger.
- **Théâtre** : Du 2 janvier au 28 février, le lundi à 20 h et le dimanche à 16 h, *Comment savoir si un orgasme est cancérigène ?*, comédie satirique de et avec **Monica Ledesma**. (Relâche le 16 janvier.)
- **Littérature** : 22 janvier à 15 h 30, conférence sur le poète **André du Bouchet**.
- **Galerie** : Expositions de **Pascale Caemerbeke** jusqu'au 11 janvier (voir page 23), **Marine Joatton** et **Claudio Locatelli** du 12 au 25, **Claudie Bastide** et **Olivier Thiébaud** du 26 janvier au 8 février.
- **La Maison du jazz** : voir page 23.

des artistes de se faire connaître. La Halle Saint-Pierre n'est pas une galerie, elle ne prend pas de pourcentage sur les œuvres vendues, et le lieu est gratuit. Aussi les candidats sont innombrables.

Les responsables de la Halle choisissent en fonction de leurs critères, à commencer par cette notion d'art brut. Même avec une centaine d'élus par an, il y a beaucoup de refusés, et certains de ceux-là clament leur aigreur à droite et à gauche. C'est une des raisons pour lesquelles Martine Lusardy, directrice de la Halle Saint-Pierre, va mettre fin prochainement à ces petites expositions.

À la place, elle accueillera des "salons", du genre de celui des *Éditeurs associés* qui en décembre a regroupé six maisons un peu "en marge". On les reverra en mai.

Cette formule permettra à des petits éditeurs de province de présenter leur catalogue, à des graphistes et dessinateurs de se rencontrer, etc. Avec toujours l'exigence de la qualité, et d'un travail de création ayant quelque chose à voir avec l'art brut.

Il y a aussi chaque année un festival de film sur le thème "créateurs et environnements singuliers".

Ateliers, spectacles, musiques...

Autour des grandes expositions, autour des salons, autour de la collection d'art naïf du musée, se tiennent des ateliers destinés aux enfants, généralement dans une petite salle située au bout d'un couloir au rez-de-chaussée. Quelquefois l'atelier commence par une visite de l'expo en cours.

Il y a d'autres ateliers, notamment un atelier de couture pas comme les autres.

Il y a des spectacles, qui se donnent soir dans l'auditorium au sous-sol, soit, après la fermeture,

dans le hall d'accueil ou dans les espaces d'exposition. Il y a les "jeudis musicaux". Il y a des soirées consacrées à la littérature, programmées par Pascal, le responsable de la librairie.

Il y a enfin des activités qui ne sont pas organisées directement par la Halle St-Pierre mais par des associations auxquelles elle loue des locaux - mais, là aussi, pas à n'importe qui. Certaines de ces activités sont ouvertes au public, c'est le cas des séances de la *Maison du jazz*, dans le passé ce fut celui des *Parvis poétiques*, d'autres sont réservées aux adhérents, par exemple des cours de danse orientale pour adultes et pour enfants, des ateliers de dessin pour adultes...

Pour beaucoup enfin, la Halle, c'est d'abord, dans le grand espace d'accueil, un lieu particulièrement

accueillant pour une pause café, ou un rendez-vous, autour de la cafeteria dont «l'âme», celle qui a su créer cette ambiance décontractée et chaleureuse, s'appelle Muriel...

La Ruche prépare le Printemps des Poètes

L'association la *Ruche des Arts*, née autour des réunions mensuelles du *Cercle des poètes du 18e* au café des Chiffons, prendra part cette année au *Printemps des poètes* en organisant une après-midi consacrée à la poésie et aux autres formes artistiques (lectures, musique, contes, récitations, chansons, espace exposition...), le 12 mars. Le thème des créations présentées sera libre.

Que ceux qui désirent partager leurs œuvres prennent donc contact avant le 13 février avec Michèle Lassiak (122 rue Caulaincourt; 01 55 79 79 53 ou 06 19 71 33 80), afin que l'association puisse établir un programme indicatif, destiné à tempérer s'il est possible l'effervescence printanière des habitants de la Ruche.

Par ailleurs, le *Cercle des poètes* fête la nouvelle année le **vendredi 14 janvier** vers 20 h au café *Les Chiffons* (90 rue Marcadet), transformé pour l'occasion en cabaret montmartrois.

Le Blue Note change de propriétaire mais la touche brésilienne reste

Une petite institution de la musique brésilienne se cache derrière la façade jaune et bleue du cabaret *Le Blue Note*, rue Muller. Aux antipodes, évidemment, du label jazz du même nom mondialement connu. *Le Blue Note* vient d'être racheté par Laurence Bouteille. «*Les acheteurs ne manquaient pas, mais Jeannette, la propriétaire précédente, a accepté mon offre car je reprenais le lieu avec la même programmation de musique brésilienne*», explique cette jeune femme de 31 ans, partagée depuis toujours entre le monde de la nuit et l'Éducation nationale.

Du mardi au dimanche, le *Blue Note* de la rue Muller va donc continuer de faire le plein avec des concerts de jazz bossa et de bal forro, le musette brésilien. Les groupes qui se produisaient du temps de Jeannette continuent.

Nous en reparlerons.
 ☐ 14 rue Muller. 01 42 54 69 76.
 Ouvert du mardi au dimanche de 22 h à 2 h.

Les jeudis musicaux

Le 20 janvier, une expérience audacieuse va être menée dans le cadre des *Jeudis musicaux de la Halle St-Pierre* : la confrontation de pièces de piano de Chopin, qui seront jouées par Stéphane Spira, avec les improvisations qu'un trio de musiciens de jazz réalisera à partir de ces morceaux. Le trio,



Stéphane Spira

c'est Serge Forté (piano), Stéphane Kerecki (contrebasse) et Thomas Grimonprez (batterie), tous trois fort appréciés des amateurs de jazz.

Stéphane Spira n'est pas seulement un brillant pianiste concertiste¹, il est aussi l'animateur des *Jeudis musicaux* depuis leur création. Le projet, c'est de présenter toutes sortes de musiques, du classique au jazz, des musiques latino aux chansons, d'alterner musique instrumentale et musique vocale...

En janvier on pourra écouter (chaque fois à 20 h) :

- Le 13 : Pierre Fouchenneret, violon, et Julien Genay, piano, dans un programme Fauré, Franck et Sarasate.
- Le 20, Chopin, classique et jazz.
- Le 27, la soprano Yumiko Tanimura.

1. Ne pas le confondre avec son homonyme qui est saxophoniste de jazz et qui joue quelquefois au Houdon.

Au Sudden-Théâtre
Petits bonheurs parmi les moins tristes
 de Marc-Michel Georges
 Jusqu'au 20 février

« Il y a quelque chose, dit l'auteur, que nous portons, tous et toutes, avec cynisme parfois, peine souvent : c'est ce que nous ne pouvons avouer haut et fort. Ces aveux qui nous jetteraient hors du monde, croit-on. Cette "folie" qui fait de nous des gens uniques certes, mais avec le risque d'être seuls au monde. »

De cela il a fait une comédie, avec cinq personnages : une perpétuelle amoureuse, une enfant blessée, un éternel séducteur, un homme sexuellement incéces et une artiste invétérée. Cinq personnages en quête d'eux-mêmes, cinq histoires qui s'entrecroisent... Pas de fil conducteur comme dans une structure dramatique conventionnelle : le fil, c'est celui que suit chaque personnage dans son évolution, et même si cette quête de l'autre échoue, souvent la rencontre sera déterminante. Une comédie pour nous faire rire... aux larmes.

□ Les jeudis et vendredis à 21 h. 14 bis rue Sainte-Isaure. Rés. 01 42 62 35 00.

L'impromptu de Versailles

de Molière

Jusqu'au 17 février

Souvent présentée comme une "petite œuvre" écrite à la va-vite pour répondre à une commande du roi, cette pièce est en réalité une comédie pleine de verve et un document d'un réalisme saisissant où Molière parle de lui-même et raille ses détracteurs.

□ Lundi 21 h, mar. et jeu. 15 h.

■ **Également au Sudden** : **Les feux de la gloire**, jusqu'au 20 fév., mar., merc., sam. 21 h, dim. 16 h 30.

À l'Atelier-Théâtre de Montmartre

Maupassant

À partir de cinq nouvelles de Maupassant, François-Régis Mellet construit un spectacle intelligent. Une trouvaille : entre chaque nouvelle, il lit des lettres de spectateurs outrés ou admiratifs. Ces lettres ont pu être arrangées ou même inventées. Elles n'en sonnent pas moins vrai et c'est très amusant.

Le choix se défend, à part peut-être la nouvelle sur le baiser qui date un peu. Il y en a

Aux Abbesses Dans la solitude des champs de coton

● Pièce de Bernard-Marie Koltès. Du 21 janvier au 12 février.

Deux hommes : le dealer, le client. Plus ils parlent, plus ils s'éloignent l'un de l'autre, enfermés dans une solitude sans faille. Le texte est aussi beau que déroutant, sans commencement ni fin.

Le hasard des calendriers fait que cette pièce de Koltès est présentée deux fois à très peu d'intervalle, dans des mises en scène très différentes l'une de l'autre. Sylvie Haggai avait fait le pari (réussi) de la jouer dans des rues du 18e, ce qui donnait au texte un poids étonnant de réalité (voir notre reportage dans *Le 18e du mois*, octobre 2004). Jean-Christophe Saïs, lui, use de la scène des Abbesses comme d'un lieu d'enfermement des deux personnages, chacun



dans sa parole, et pourtant comme foudroyés par la rencontre. Coup d'audace, il fait jouer le rôle du dealer par une comédienne.

□ 31 rue des Abbesses. Rens., loc. 01 42 74 22 77.

d'autres beaucoup plus fortes chez cet auteur, mais le diseur n'a pas choisi d'être dérangeant. Diseur et non liseur, qui n'en rajoute pas et qui nous fait passer une bonne soirée.

Il est vrai que les textes de Maupassant passent tellement bien à l'oral que l'on se demande si l'écrivain, comme Flaubert, ne les faisait pas passer au *gueloir*¹.

S'il vous reste un cadeau à faire, vous pouvez offrir les deux *Pléiade* de contes et nouvelles de Maupassant. Les fauchés pourront se contenter de l'œuvre intégralement disponible sur Internet (Maupassant + moteur de recherche). Un vrai trésor. **PAAD**

□ Tous les jeudis soir, à 19 h. 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20 ou 01 42 64 68 07.

1. "Gueloir" : la pièce de la demeure de Flaubert dans laquelle il gueulait sa prose pour voir si les phrases tombaient bien. La légende veut, que, par les jours de brouillard, cette voix tonitruante servait de trompe de brume aux bateaux qui remontaient ou descendaient la Seine toute proche.

Le Transsibérien dans l'atelier d'un peintre

les 21, 22 et 23 janvier

« Dis, Blaise, sommes-nous bien loin de Montmartre ? » Fin janvier, rue du Mont-Cenis, Blaise Cendrars, interprété par Arnaud Dupont, racontera sa *Prose du Transsibérien* dans l'intimité de l'atelier du peintre Christiane Jouan. Rencontre privilégiée entre un poème-tableau et le travail d'un peintre. Une création signée Isabelle Desage (compagnie *les Amis de George M.*). D'atelier en atelier, de la sculpture à la peinture, la compagnie *les Amis*

de *George M* diffuse la parole du poète. Un texte plein d'images, qui se prête superbement à cette approche théâtrale.

L'atelier devient décor et le public, les invités. Proche d'eux, le comédien est assis sur un fauteuil, au milieu des pincesaux, des toiles encore fraîches. Son jeu s'appuie sur la musicalité du texte, sur nos regards. On imagine Blaise chez un de ses amis artistes (Marc Chagall, Fernand Léger...), racontant son aventure de lorsqu'il était « en son adolescence ». Ses mots roulent, chantent, nous transportent dans un voyage rythmé par les roues du train à travers une Russie meurtrie et dévastée. **H. C.**

□ *Prose du Transsibérien et de la petite Jeanne de France*, de Blaise Cendrars. Atelier de Christiane Jouan. les 21 et 22 janv. à 20 h 30, le 23 à 17 h. Renseignements, réservation : 01 43 41 26 92.

Lavoir moderne parisien

Cinq pièces, thème commun : la femme

● **La femme comme champ de bataille**, de Matei Visniec, mise en scène de Nadia Remita, les 4, 5 et 6 janvier à 21 h. La Bosnie juste après la guerre. Deux femmes, l'une médecin américain, l'autre violée par les guerriers. Face-à-face, suspicion, incompréhension, appropriation mutuel. Deux femmes victimes et emblèmes de la sauvagerie contemporaine. (Cette pièce avait déjà été jouée au LMP en mars dernier lors du *Festival au féminin*.)

● **Petites annonces**, par le collectif *Fahrenheit 451*, du 4 au 20 janvier, mar., merc., jeu. 19 h 30. Un patchwork de vraies petites annonces qui en disent long sur notre quotidien.

● **Puisque tu es des miens**,

■ **Également aux Abbesses** : **Danse**. • Du 4 au 8 janvier; **Boyzie Cekwana**. Né en Afrique du Sud du temps de l'apartheid, il a réalisé ses chorégraphies sur des musiques traditionnelles rendant hommage à l'identité africaine. • Du 11 au 15 janvier, **Hans Van den Brock**.

Koltès aux Parvis

Les *Parvis poétiques*, animés par Marc Delouze, invitent à une rencontre-lecture autour de Koltès, avec Jean-Christophe Saïs, metteur en scène de *Dans la solitude des champs de coton* aux Abbesses, et Sylvie Haggai. Dimanche 23 janvier, 16 h 45, Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron (métro Blanche).

de Daniel Keene, mise en scène de Carole Thibaut, du 11 au 13 janvier, 21 h. Huit femmes et quatre hommes ordinaires, plongés dans le chaos, dans une ville en proie à la guerre civile. Le jeune auteur canadien Daniel Keene affirme un talent percutant. (Carole Thibaut avait déjà présenté un de ses textes au LMP dans *Jci, aujourd'hui*, en déc. 2003.)

● **Louise Michel, la vierge rouge**, mise en scène de Pierre Humbert, 17 au 20 janv., 21 h.

● **Un homme ordinaire pour quatre femmes particulières**, de Slimane Benaïssa, mise en scène de Stella Serfaty, du 25 janv. au 5 fév. à 21 h. Quatre témoignages sur la violence ordinaire recueillis au centre d'hébergement pour femmes en détresse de Nîmes. □ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Au Théâtre Pixel

Du vice à la racine

de Charif Ghattas

du 4 au 16 janvier

La cellule 113, étrange cloître où se trouvent réunis les laissés pour compte de la vertu, devient chapelle de leurs aveux. Désarmés par la promiscuité et l'inaction de la vie carcérale, Luigi, Alessandro, Claudio et Henri se déchargent du fardeau de leur passé par la poésie et la frénésie d'un humour grinçant.

□ Du mar. au sam. 21 h, dim. 17 h. 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.

■ **Également au Pixel** : • À partir du 8 janv., les sam. à 19 h, **Pas vous ni moi, mais les gens sont des cons**, de et avec Rosine Favey. • Du 19 janv. au 5 fév., du merc. au sam. à 21 h, **Autopsie des soupirs**, d'Eve-Marie Boucher.

Et aussi

■ **À l'Atalante** : **Grain de sable**, d'Isabelle Janvier, du 12 janvier au 14 février. (01 46 06 11 90.)

■ **À l'Atelier** : Relâche jusqu'au 22 janv., où commence **L'île des esclaves**, de Marivaux

■ **Au Dix Heures** : Du 4 janv. au 26 mars, **Johnny Prieur** dans *Mon petit cirque à moi*.

■ **À l'Élysée-Montmartre** : **Match d'improvisation théâtrale** les lundis 17 et 31 janvier, 14 et 28 février, 20 h 30.

■ **Au Michel-Galabru** : **L'autre**, d'Élie Pressmann. **Univers Brassens**, spectacle musical. **Pourquoi les femmes hibernent-elles ?** Etc. (Horaires et location : 01 42 23 165 85.)

■ **Au Funambule** : • **Miracle en Alabama**, de William Gibson, du mardi au sam. 21 h. Histoire vraie d'une fillette aveugle et sourde et de l'éducatrice qui la fait sortir de son isolement. • **Les Lettres de mon moulin**, dim. 18 h, lun. 20 h 30. (01 42 23 88 83.)

■ **Danse à l'Étoile du nord** : • **La ronde des oiseaux**, de Pat O'Brien, du 11 au 15 janvier. • **La tête à l'envers**, de Zaza Disdier, du 19 au 22 janvier. • **Lieux d'être**, du 26 au 29. (Horaires, loc. : 01 42 26 47 47.)

■ **Au Tremplin Théâtre** : • **Leçon n°1, s'émanciper**, du 10 janv. au 28 fév., lun. 20 h 30. Les "Mômes Printemps", avec Damia, Fréhel, Mistinguett et compagnie, chantent l'histoire des femmes de 1900 à 1938. • **La Pierrette de Pompignac**, one-woman show d'Anette Marchandou, du 13 janv. au 26 fév., jeu., vend., sam. 20 h 30. (01 42 54 91 00.)

■ **Au Trianon** : **Les mystères de Paris**, comédie musicale par les Enfants d'Arlequin, du 11 au 17 janvier. (Location 01 53 41 02 40.)

Pour les enfants

Jean de la lune

Du 8 janvier au 30 mars

Rêveur, inventif et bavard, le petit lutin, héros de cette comédie musicale, débordé d'imagination. Il échappe à la maladresse du géant qui cherche à lui prouver que sa taille lui confère une supériorité. Il affronte l'Ogre de Barbarie et découvre un moyen astucieux de le rassasier. Mais tout cela n'est pas sans danger...

□ Merc. et sam. 15 h, dim. 14 h 30. 14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.

■ **Au Ciné 13 Théâtre** : • **L'apprenti magicien**, sam. 18 h 30. • **Un amour de sorcière**, merc., sam. 15 h 15. (1 av. Junot. 01 42 54 15 12.)

■ **Au Michel-Galabru** : **Il ne**

faut pas boire son prochain, de Roland Dubillard, merc. et dim. 14 h 30.

Musiques

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Les concerts-rencontres de la Maison verte** : Dimanche 16 janvier, 16 h 30, Samika Honda, violon, et Emmanuel Christien, piano, interprètent **Bach**, Ysaye, Chausson, Ravel... 127 rue Marcadet

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **Au Théâtre des Abbesses** : Samedi 15 et dim. 16 janvier, 17 h, **Voix et bambous de Thaïlande** (chants populaires religieux et profanes)

■ **À la Cigale**, les **Gumboats** (musique et danse des mineurs sud-africains) continuent jusqu'au 13 mars. (Voir notre n° 112.)

JAZZ

■ **Jazz à la Goutte d'Or** : Au **Studio des Islettes**, concerts les vendredis et samedis, jam-sessions instrumentales les lundis, mardis, jeudis, jam-sessions vocales les mercredis, toujours à 21 h. Noté dans les programmes : 7 et 8 janv., Michaël Hazan (sax) et Leonardo Montana (piano). 29 janv., Ping Machine tentet de Fred Maurin (guitare). (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.)

■ **La Maison du jazz à la Halle Saint-Pierre** : • Dim. 9 janvier 18 h, **le blues des 50's**, conférence "La scène à Memphis" avec extraits musicaux, puis concert par le groupe **Bo Weavil**. • Dim. 30 janvier 18 h, **Accordéonistes**, extraits musicaux et vidéo, puis concert par le trio Ithursarry.

Au café littéraire du Petit Ney

• **Vendredi 7 janvier** 19 h 30. **Partage de lectures**. Comme chaque premier vendredi, vous êtes invités à partager une lecture, roman, poésie, conte, que vous avez aimé ou que vous avez écrit.

• **Sam. 8** à 19 h : Soirée jeux.

• **Dim. 9** de 15 à 19 h : Café chantant sur le thème Là-haut. Les spectateurs deviennent acteurs.

• **Sam. 15** : Apéro-conte, contes chinois.

• **Sam. 22** : Les ateliers du Petit Ney vous invitent à une scène ouverte, poésie, lecture.

• **Ven. 28** : Soirée cabaret avec **les DiMoiselles et Lovechoc Story**.

• **Sam. 29** : Le collectif **Fahrenheit 451** présente "un aperçu joyeux du travail de création du spectacle vivant".

□ 10 av. de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

CHANSON

■ **Au Théâtre de Dix-Heures** : **Marie-Paule Belle** jusqu'au 16 janvier.

■ **Au Trianon** : **Anny Gould** revient, plus de cinquante ans après ses débuts, le 8 janvier à 20 h 30. (Location 01 53 41 02 40.)

Expositions

À **Cargo 21**
25 artistes en fête
Jusqu'au 9 janvier

Il reste quelques jours pour découvrir le déballage du **Cargo de Noël**, à la galerie de l'association **Cargo 21**, à la Goutte d'Or. Dans cet endroit où se rencontrent tout au long de l'année cultures africaines et cultures françaises, vingt-cinq artistes présentent des œuvres, pour la plupart de petit format, témoignant d'une grande vitalité.

□ 21 rue Cavé. Vendredi, samedi, dimanche de 14 h 30 à 19 h. 01 42 23 56 56.

À la **Halle Saint-Pierre**
Les p'tits papiers de
Pascale Caemerbeke
Jusqu'au 11 janvier

Pascale Caemerbeke assemble des dizaines, des centaines de petits papiers de toutes couleurs pour réaliser une grande composition.

Elle choisit des papiers qui laissent passer la lumière, les

Galerie La Rotonde Les paysages racontés de Francis Marshall

● Du 3 au 29 janvier

Francis Marshall se rattache à la nébuleuse des "artistes en marge". Quelques-unes de ses œuvres ont été exposées dans des manifestations d'**Outsider art** (New York) ou d'**Art en marge** (Gand). On a vu de lui, à l'exposition **Poupées** à la Halle Saint-Pierre cette année, un grand wagon sculpté dans lequel des poupées étaient placées pêle-mêle. Une salle de la **Fabuloserie**, dans l'Yonne, lui est consacrée.

Beaucoup de ses images, témoignant d'une naïveté appliquée, s'inspirent de la culture populaire : vieilles photographies, images pieuses...

Il vit en pleine campagne, à La Frette. C'est là qu'il a imaginé le dispositif utilisé dans nombre de ses œuvres : à l'origine, un petit tableau de pay-



sage, peint "sur le motif", à genoux ou assis par terre, d'une facture assez rustique, dans lequel il insère parfois des personnages. Il appelle cette série "la vie de Mauricette et Vanessa".

Les tableaux sont entourés d'un cadre en larges planches de bois brut, sur lequel il ins-

crit un petit texte. Exemple : «J'ai peint pour toi l'arbre abandonné. Pour tes cheveux noués de princesse égyptienne de la XIIIe dynastie échappée du temple de Karnak...»

N. M.
□ 28 rue Eugène-Carrière. 01 42 23 83 10. Du mardi au samedi de 15 à 19 h 30.

À l'Atelier Outrequin Yagdom

Les 29 et 30 janvier

L'atelier de **Jocelyne Outrequin** devient un lieu d'exposition régulier, une fois par mois, dans le quartier de La Chapelle. Ce mois-ci, sous le titre **Chimères et autres songes**, **Yagdom** y expose ses sculptures singulières et colorées, assemblages de bois et d'objets trouvés au hasard des promenades.

□ 6 rue du Canada. 29 et 30 janvier, de 11 h à 19 h.

■ **À l'hôpital Bretonneau**, dans la rue intérieure et dans la salle

de spectacles, jusqu'à fin janvier, peintures d'**Alain Guiguet**. (23 r. Joseph-de-Maistre.)

■ **Au centre d'animation Binet** du 5 au 30 janvier, **Retour, rétrospection, photos d'Olivier Biégelman**. Vernissage jeudi 6 janvier à 19 h 30. (66 rue René-Binet, 01 42 55 69 14)

■ **À la Maison des associations** du 14 au 28 janvier, **Images scandinaves**. Vingt-cinq photos retraçant un raid Paris-Cap Nord effectué par les membres de l'association **Trio Bonne Aventure** au cours de l'été 2003. Vernissage vendredi 14 janvier à 19 h. (15 passage Ramey)

À l'Olympic-café

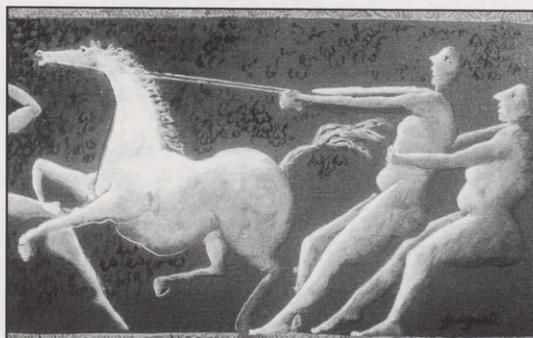
20 rue Léon. Les concerts à 20 h 30.

- **Jeu. 6** : Dio (world-jazz)
- **Ven. 7** : Bal - La Caravane passe (fanfare klezmer)
- **Sam. 8** : Alma + groupe slovaque
- **Jeu. 13** : Floret Vintrigner
- **Ven. 14** : Toubab All Stars
- **Sam. 15** : Rigolus Fanphare
- **Jeu. 20** : Zsuzsanna Varkonyi (chansons tziganes)
- **Ven. 21** : Roger Kom (saxo afro-beat)
- **Sam. 22** : Bringuebal (bal, vieilles chansons françaises)
- **Dim. 23** : La Brocante, apéro-concert 19 h
- **Jeu. 27** : Alice Terrell (rockeuse) & Peter Hudson (comédien).

Nouveaux talents aux Trois Frères

14 rue Léon. Tous les concerts à 20 h 30. Entrée 5 € minimum, couscous offert le dimanche.

- **Jeu. 6 janvier** : B Roy et sa bande (chansons)
- **Ven. 7** : Eglogues III + le Quintet des Lilas (jazz)
- **Sam. 8** : Colonne sèche + Momo Erectus (jazz)
- **Dim. 9** : Lidjos (rumba, afrofunk, salsa)
- **Jeu. 13** : Claire Lise (chansons)
- **Ven. 14** : Stanley Kubi (orchestre mandoline)
- **Sam. 15** : Les Papafards (fanfare jazz, afro, latino)
- **Dim. 16** : DialoKolektiv (reggae, rap)
- **Merc. 19** : Les Portugaises ensablées («éternels inclassables avec leur multitude d'instruments, des arrangements iconoclastes, des textes en pied de nez...»)
- **Jeu. 20** : Éric Blanc (chansons)
- **Ven. 21** : No water please (fanfare ska, afro-cubain...)
- **Sam. 22** : Bengflo (mélange de musiques)
- **Dim. 23** : Frix (jazz)
- **Jeu. 27** : Marie et ses Beaux Courtois (chansons swing)
- **Ven. 28** : François Lozet (chansons)
- **Sam. 29** : Bazarnaum + Ronan Ronan
- **Dim. 30** : Zéphyrologie (fanfare jazz)



Ci-dessus :
• **Yagdo**
(Atelier rue du Canada)
• **Pascale Caemerbeke**
(Halle Saint-Pierre)

Ci-contre :
Alain Guiguet
(hôpital Bretonneau)

Ont collaboré à ces deux pages : **Hélène Claudel, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.**

Le 78 tours, le micro-sillon, aujourd'hui le CD : le chanteur Christian Juin (87 ans mais en paraissant vingt-cinq de moins) aura creusé un bien joli sillon artistique.

Christian Juin creuse toujours son sillon

Sans doute l'avez-vous déjà croisé en allant au marché, car lui aussi habite le quartier Clignancourt. Les cheveux blancs, le maintien droit, le sourire séducteur, on lui donnerait la soixantaine, à peine plus.

Vous pouvez désormais l'écouter chez vous, grâce au disque qui vient de sortir : *Christian Juin, ses plus grands succès*. Un disque qui vient enrichir la très jolie collection "78 tours... et puis s'en vont" montée par Mathieu Moulin, dont il n'est pas désagréable de saluer ici le minutieux travail de collectage.

Grâce à ce dernier disque, on peut retrouver un florilège de la carrière de cet artiste lyrique, qui fut le partenaire de Luis Mariano et de Georges Guétary : des enregistrements de l'époque 1946-1953, comprenant aussi bien ses plus grands succès d'opérette, dont *Sainte Russie* de l'opérette *Balalaïka* ou *Jalousie* de l'opérette *Chanson gitane*, que les principaux titres de ses tours de chants : *La complainte du corsaire* d'Henri Contet et André Grassi, qu'il a créée (et qui a été aussi enregistrée par Colette... Mars), ou *Comme un petit coquelicot*, enregistré à la même période que Mouloudji.

Vingt-cinq titres, en somme témoins d'une époque et colportés par une voix de basse restée intacte.

Le tour de chant et l'opérette

L'époque ? «*Les spectacles de music-hall étaient des spectacles complets : il y avait la speakerine, qui était un rôle en soi, qui venait annoncer le jongleur, puis un jeune chanteur venait chanter deux chansons, ensuite il y avait un numéro visuel, ou bien un amuseur, la speakerine revenait, puis c'était le tour d'une chanteuse le temps de trois chansons, puis il y avait un autre numéro encore, ensuite la vedette anglaise... la vedette américaine, elle, intervenait en fin de première partie. Puis il y avait l'entracte. Et "la" vedette faisait la seconde partie. Maurice Chevalier a été parmi les pionniers du music-hall. Et puis il y a eu Yves Montand, un des tout premiers à tenir la scène tout seul pour un récital, un one man show.*

«*Naturellement, c'est un point de vue d'homme du spectacle. Et peut-être n'était-ce pas idéal de faire chanter un débutant juste avant Charles Aznavour. Mais il y a une évolution qui, me semble-t-il, arrête des carrières.*

«*Aujourd'hui, les producteurs de disques bâtissent une vedette sur trois, quatre chansons. C'est bien éphémère. Quelques-uns survivent...*»

Le chanteur de la forêt

Lui-même, né le 4 octobre 1917 à Vienne dans l'Isère, le cœur à Saint-Étienne, la ville de son enfance où ses parents étaient commerçants, remarqué par le ténor André Burdino auprès de



D.R.

Christian Juin, fit ses débuts en public. A l'époque aussi, il y avait un hebdomadaire de radio, *Radio-46*. Il faut faire la une du numéro du mois de juin : après les chanteurs Philippe Janvier, Marie-Thérèse Février, Colette Mars, Rose Avril et Claude May, c'est au tour de Christian Juin... juin pour le mois, Christian car sa marraine artistique était la productrice de radio Christiane Pêchembert.

Bien d'autres noms encore jalonnent sa vie, à faire aujourd'hui encore rêver un débutant : par exemple Bruno Coquatrix (qui n'était pas encore directeur de l'Olympia mais compositeur), dont il chantera la fantaisie musicale *les Pieds nickelés* et l'opérette *Trois faibles femmes*.

Il évoque encore l'Alhambra, à Bruxelles. «*J'y ai tenu le rôle d'un vieux colonel en manteau râpé pendant trente représentations. Sur la place, il y avait des péripatéticiennes, et au coin, un charmant petit restaurant tenu par une sous-maîtresse de maison, où j'allais déjeuner fréquemment et elles aussi. Entre deux clients, elles venaient écouter, et au restaurant, elles me le disaient : "c'était beau"...*»

La deuxième moitié de sa carrière

Même souci du texte et de la mélodie, aujourd'hui, avec CJMC, *Christian Juin Musique Chanson*, la petite maison de production qu'il a créée en 1980 avec en particulier Anne-Marie Belime, qui elle-même a longtemps chanté au Lapin Agile : «*C'est la seconde partie de ma vie, c'était insuffisant de se regarder soi-même. Les choses se sont faites progressivement, un climat de confiance s'est créé, du fait de contacts d'artiste à artistes. J'ai organisé la tournée d'adieux des Frères Jacques et, pendant cinq ans !, celle des Compagnons de la Chanson, les premiers adieux de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault... Et plus récemment, j'ai programmé des spectacles de Popeck, Michel Boujenah, Tri Yann, et puis celui de mon grand ami Claude Nougaro, Les Fables de ma Fontaine.*»

Ajoutons à cela les frères Taloche, frères belges à la ville, qui excellent dans le mime. Ajoutons, côté théâtre, le *Barbier de Séville 2002*, version augmentée du personnage de Beaumarchais...

Mais quel âge faut-il donc avoir pour avoir fait tout cela ? «*J'ai 87 ans, je suis rempli de projets, de joie de vivre. On entraîne la vie, et puis la vie vous entraîne... ça dépend où ! Et puis il y a cet air, très beau, de Caron : Tôt ou tard, il faut prendre sa barque.*»

Pascale Marcaggi

□ Le disque de Christian Juin : 20 €, à commander auprès de CJMC (Christian Juin Musique Chanson), 162 bis, rue Ordener, 75 018 Paris. Tél. 01 42 57 21 10. Fax : 01 42 57 21 13. Courriel : christiazn.juin@free.fr

Ou : Marianne Melodie (la société de Mathieu Moulin, producteur des disques "78 tours et puis s'en vont"), BP 102, 78372 Plaisir cedex.

qui il avait sollicité une audition après l'avoir entendu dans *Le Jongleur de Notre-Dame* et qui est devenu son maître, il a dû ajourner sa carrière artistique pour entrer en Résistance. Il devient à la Libération «*le chanteur de la forêt*» (...et aujourd'hui encore, un interprète du *Chant des partisans*, ainsi que de la *Marche lorraine* et de la *Marche de la 2e DB*), avant de monter à Paris pour un premier engagement au *Bœuf sur le toit*. Il entame alors sa carrière d'interprète de chansons avec un répertoire composé de chants de la Libération, mais aussi de ses premières chansons telles que *Le Porteur d'eau*, *Arbres*, et sa carrière

de chanteur d'opérette, avec un premier engagement au Lido, en avril 1947, où il remplace Armand Mestral, dans le rôle de Zafiri, de l'opérette *Chanson gitane*.

Janvier, Février, Mars... et Juin

Une double casquette donc, le tour de chant et l'opérette, mais pour un métier unique : interprète. «*Aujourd'hui, certains chanteurs ont de belles chansons, mais, me semble-t-il, ne sont pas des interprètes. Il y a trente ans, ils n'auraient pas chanté. Ils auraient donné leur travail à chanter par quelqu'un d'autre.*»

Autre nom de l'époque qui, lui, résonne étrangement dans le vide : la Gaîté lyrique. Qu'est cette scène parisienne devenue ? Les murs sont toujours là. C'est ici, aux côtés d'André Dassary, que Maurice Sigel, alias

«J'ai 87 ans, je suis rempli de projets, de joie de vivre. On entraîne la vie, puis la vie vous entraîne...»